

Tuk

Le Trait d'Union Nivolésien
n° 152



Bulletin municipal d'information
4^{ème} Trimestre 2024

Horaires Mairie - Tél. 04 74 92 19 35

Lundi et mercredi : 10h-12h / Mardi : 10h-12h - 16h-18h

Jeudi et vendredi : 10h-12h - 15h30-17h30 / Chaque 1^{er} samedi du mois : 10h-12h

Horaires Bibliothèque

mardi - jeudi : 16h - 18h - mercredi : 10h - 12h/14h - 18h - samedi : 10h - 12h

vacances scolaires : mardi de 16h à 18h - mercredi et samedi de 10h à 12h.

Pour le Service Postal s'adresser au Bureau de Tabac

Fonctionnement des déchèteries

JOUR	RUY	NIVOLAS-VERMELLE	CHATEAUVILAIN
Lundi	13h30 à 16h30		
Mardi			
Mercredi	13h30 à 16h30	9h à 12h et 14h à 18h	17h30 à 19h30
Jeudi		9h à 12h et 14h à 18h	
Vendredi	9h à 12h et 13h à 14h30	9h à 12h et 14h à 18h	15h30 à 18h30
Samedi	8h à 12h	9h à 12h et 14h à 18h	13h30 à 18h

Pour toute demande concernant l'eau et l'assainissement

SEMIDAO - 810, rue du Vernay - Nivolas-Vermelle

Tél. 04.74.96.32.20 - client@semidao.fr

Accueil physique du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h à 16h30

En dehors des heures d'ouverture de la SEMIDAO

Accueil téléphonique : 07 76 15 77 70

du Lundi au Vendredi de 8h à 12h30 et de 13h à 17h

A votre service

Médecine Générale et Médecine du sport :

Dr Xavier Francisco 42, allée G. Pellet immeuble Le Platane tél 04 74 92 16 73

Infirmières :

Véronique Bayada

Véronique Fiel-Guicherd 14, allée Gabriel Pellet tél 04 74 27 93 74

Véronique Reynaud

Christelle Ripet

Pharmacie :

Laure Mélin-Gluzman Route Nationale 85 tél 04 74 27 94 09

Kinésithérapeutes :

Simone Fernandes 780 rue du Vernay tél 06 22 01 39 65

Marie-Thérèse Resseguier le Garlaban, 780 rue du Vernay tél 04 74 96 02 25

Pédicure-podologue :

Pierre de Brécard Allée Gabriel Pellet tél 04 74 18 62 83

Ostéopathe Microkinésithérapie :

Nathalie Mode le Garlaban, 780 rue du Vernay tél 04 74 90 12 37

Ostéopathe DO :

Maud Fontana 42, allée Gabriel Pellet tél 06 43 61 85 38

Psychologue Psychothérapeute :

Karine Fabre le Garlaban, 780 rue du Vernay tél 06 31 47 63 47

Acupuncture Tui Na - massage chinois :

Wilfried Reinke 2906, Route Nationale tél 06 17 53 80 95 - 04 72 59 04 74

Coaching/PNL/Hypnose éricksonienne :

Daniel Garcia 36, chemin du canal tél 06 61 36 54 59

Opticien :

Nivolas Optique Route Nationale 85 tél 04 74 80 20 04

Vétérinaire :

Clinique Vétérinaire de Ruffieu 1175 RD 1085, tél 04 74 93 60 19

Graphothérapeute :

Anne REGNAULT 14, allée G. Rellet tél 06 03 97 76 00

TUN - Trait d'Union Nivolaisien - Journal créé en mars 1987 - N° 152

Directeur de la Publication : Christian BETON - Mairie de Nivolas-Vermelle

Tél. 04 74 92 19 35 - Fax 04 74 92 19 44 - www.nivolas-vermelle.fr

Imprimerie Carle - Bourgoin-Jallieu - Dépôt légal : février 1988 - Tirage 1700 exemplaires

Sommaire

	Le Mot du maire	P. 3
	Editorial.....	P.4
	Comptes-rendus des conseils municipaux	P. 5 à 7
	La chronique de Guy Hyver	P. 8 à 9
	Informations municipales.....	P. 10 à 11
	Mémoire de Quartier.....	P. 12 à 15
	Du côté du CME et CMJ	P. 16
	La vie locale	P. 17 à 18
	La vie culturelle.....	P. 19 à 25
	La vie sportive	P. 26 à 30
	Cadre de vie - Environnement.....	P. 30
	Du côté des enfants.....	P. 31



Le Vellein
SCÈNES DE LA CAPI

DÉPOSEZ LE VELLEIN sous le sapin !

Théâtre, danse, cirque, musique, humour... du 24 novembre au 5 janvier
bénéficiez d'un tarif préférentiel sur tous les spectacles de janvier à juin 2025*

*hors spectacles déjà complets ou programmés dans le cadre des MICI JO.

Informations et billetterie
Théâtre du Vellein - 38090 Villorbonne
Tél. 04 74 80 71 85 ou sur www.levellein.capi-aggio.fr

Le Vellein - CAPI Aggio

CAPI
PRÉFÈTE DE LA RÉGION
AUVERGNE
RHÔNE-ALPES
La Région
isère

A l'attention des toutous

Après la rénovation de la place du 8 mai 45 un distributeur de sacs a été installé à la sortie du parking où les propriétaires d'amis canins trouveront le nécessaire pour ramasser les saletés que pourraient laisser nos amis à quatre pattes.



Monsieur le Maire, la circulation aux heures de pointes sur la RD 1085, devient insupportable. Que comptez-vous faire ? et le sens de circulation rue de l'hôtel de ville ?

Avec le développement démographique et économique du territoire, les besoins et la demande en déplacements routiers sont devenus largement supérieurs à l'infrastructure existante. Autrement dit, la capacité de la RD 1085 qui constitue un axe structurant du département a atteint ses limites et la conséquence directe en est la création et l'accroissement des bouchons aux heures les plus fréquentées. Il est certain qu'une circulation automobile excessive peut nuire aux autres modes de déplacement et aux autres usages de la rue, en plus de générer de multiples problèmes sur les réseaux secondaires. Celle-ci, conjuguée à un afflux de voitures en période de pointe, incite alors certains automobilistes à bifurquer sur des voies non conçues à cet effet et donc à générer des nuisances pour les milieux de vie traversés et non compatibles avec un centre-village apaisé.

La congestion routière née de la nécessité des déplacements n'est aussi pas sans conséquence. Pour tous, c'est du stress, de l'anxiété et de l'énervement.

Pour revenir aux ralentissements aux heures de pointes, il sera difficile de trouver la solution idéale. Nous avons sollicité les services du département et de la CAPI pour travailler ensemble sur le sujet.

Pour ce qui est de la voie douce et le sens unique rue de l'Hôtel de ville et à titre de rappel, cette voie douce a pour vocation d'augmenter la sécurité des piétons, poussettes, personnes à mobilité réduite et surtout les enfants qui vont soit à l'école, soit au lycée Saint Marc ou au stade des Mûriers. Je reste

convaincu que les mesures d'apaisement de la circulation assurent une meilleure cohabitation des différents usagers et améliorent la sécurité. D'une façon générale, vos retours sont très positifs sur le sujet, la voie douce est appréciée. Les retours moins positifs exprimés concernent le sens de circulation choisi pour l'expérimentation. Ceci bien sûr nous interpelle. L'expérimentation devait se réaliser sur un an mais nous prendrons une décision plus tôt, au 1er trimestre 2025.

Monsieur le Maire, que pensez-vous des annonces budgétaires du gouvernement concernant les communes ?

Les comptes publics sont dans une situation de gravité qui met en péril l'économie et la souveraineté du pays. A plus de 110% du PIB, la dette publique atteint des niveaux inédits.

Il est quand même essentiel de rappeler que la dégradation des finances publiques vient essentiellement de l'Etat. La dette des collectivités ne porte que sur de l'investissement et elle est au même niveau qu'en 1995. Malheureusement « les bons gestionnaires paient pour les mauvais.

Depuis 2010, l'Etat a déjà ponctionné 71 milliards d'euros sur les dotations du bloc communal, ce qui d'une part réduit nos possibilités d'action, d'autre part n'a pas amélioré les comptes publics, bien au contraire. Les communes ne sont pas responsables de la dérive des comptes publics comme veut bien le laisser entendre le gouvernement.

Le budget communal est bien géré et maîtrisé. Nos grands projets sont subventionnés. Nous faisons le nécessaire pour maintenir un bon niveau de service public au profit des habitants.

Cependant, nous allons être confrontés à une série d'incertitudes (baisse des dotations de l'état, baisse des subventions d'investissement et d'équipement, baisse des compensations

de suppression de fiscalité locale,...) et cela va compliquer la construction du budget municipal.

Je suis mobilisé aux côtés de l'association des Maires pour protéger notre service communal, si cher aux habitants comme aux élus de Nivolas-Vermelle.

Monsieur le Maire, la commune a été récompensée au congrès des Maires de l'Isère. Quel était le projet ?

Notre commune a été classée 3ème pour les Trophées de l'AMI (Association des Maires de l'Isère) - Isère Terre d'inspiration. Le but est de distinguer les collectivités ayant récemment conduit une action / démarche remarquable et inspirante. L'objectif était de valoriser les initiatives locales, nous avons donc candidaté en présentant notre projet culturel communal et l'ensemble des actions menées dans ce cadre. L'AMI a reçu 19 dossiers. Nous avons été classés sur le podium, dans le trio de tête.

Ce sont nos choix en matière de politique culturelle qui ont été récompensés : soutenir les pratiques amateurs et apporter de la culture au plus près des habitants. C'est aussi l'amplitude de nos actions au regard de la taille de Nivolas-Vermelle qui a été remarquée. Nous n'avons pas de service culturel, mais grâce à l'engagement des agents et particulièrement de la bibliothécaire, des associations culturelles, de leurs bénévoles et des élus nous arrivons à une programmation conséquente tant sur le plan du spectacle vivant que des expositions, des festivals ou de la lecture publique. Je remercie sincèrement tous ces acteurs.

Malgré une actualité maussade, gardons l'espoir d'un avenir plus serein. Je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année, en attendant de vous rencontrer le vendredi 10 janvier 2025 dans la salle des fêtes où avec le conseil municipal nous vous présenterons nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Christian Beton, le maire

Le Maire, Christian BETON

Le Conseil Municipal

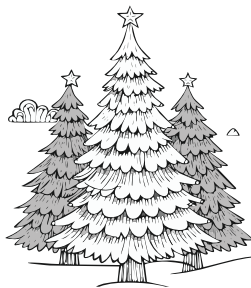
Vous présentent

leurs meilleurs vœux

Et ont l'honneur

de vous convier

pour la cérémonie des vœux



**VENDREDI 10 JANVIER 2025
à 18h30**

A la salle des fêtes
de Nivolas-Vermelle

PERMANENCE DU MAIRE

En mairie sur rendez-vous :

Lundi et mercredi de 10h à 12h





- Le Trait d'Union Nivolaïzien n°152 - Décembre 2024



Conseil Municipal séance du 16 septembre 2024

Facturation gymnase St Marc : Chaque année des associations Nivolaïsiennes occupent le gymnase du Lycée St Marc. Les conditions évoluent au fil du temps (tarifs, temps d'occupation) et la délibération initiale nécessite d'être réactualisée. Il est proposé d'adopter le principe de refacturer aux associations le montant appliqué par le Lycée d'une part, et de signer une convention avec chaque association utilisatrice pour convenir des créneaux et des modalités de paiement.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser M. le Maire à signer les conventions et avenants d'occupation du gymnase du Lycée St Marc, et de faire appliquer le tarif appliqué par le Lycée (actuellement 19 €). (Unanimité)

Autorisation de signer des conventions pour l'utilisation du gymnase et la bibliothèque : Chaque année, la commune reçoit des élèves d'autres communes du Val d'Agny dans ses équipements (gymnase, bibliothèque). Ces utilisations relèvent d'une bonne entente et d'une cohérence territoriale entre communes. Ces ententes nécessitent cependant d'être réaffirmées administrativement. Une convention doit être signée avec chaque commune utilisatrice des équipements de Nivolas-Vermelle. Le tarif appliqué reste identique (15 €/h gymnase, 24,50 €/h bibliothèque). Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser M. le Maire à signer les conventions et avenants d'occupation du gymnase et de la bibliothèque avec les communes concernées. (Unanimité)

Objectifs PLH3 : La CAPI a validé les objectifs du PLH3 pour la période 2025-2030. Au niveau de la CAPI, c'est un objectif intermédiaire de 700 logements par an qui a été retenu sur cette période afin de maintenir une dynamique démographique mesurée et de s'inscrire dans la continuité du développement actuel.

Pour la commune de Nivolas-Vermelle, cela se traduit par un objectif de 95 logements sur la période 2025-2030, dont 23% de logements sociaux afin de maintenir dans la commune un taux de 20% de logements sociaux, car actuellement, toutes les opérations menées dans le « diffus » ne comportent pas de logements sociaux, contribuant à la baisse du pourcentage de ce type de logements.

En ce qui concerne les logements en accession abordable – PSLA (Plan Social de Location Accession) et BRS (Bail Réel Solidaire – qui est compté dans le taux de logements sociaux), la commune s'engage sur un minimum de 15 logements sur la période du PLH3. (Unanimité)

Convention prestation CSN : La commune et le CSN conviennent de la mise à disposition d'un animateur sportif sur les temps périscolaires (cantine, garderie). Cet animateur a pour mission d'encadrer les enfants et de développer des activités sportives durant l'année scolaire 2024/2025. Il est proposé d'autoriser M. le Maire à signer cette convention et les éventuels avenants de reconduction. (1 élu ne prend pas part au vote, 20 pour)

ULIS st Victor de Cessieu : Un enfant nivolaïzien est accueilli en classe ULIS de l'école primaire de Saint Victor de Cessieu. La participation de la commune aux dépenses de fonctionnement est arrêtée par convention à 583.66 € pour l'année scolaire 2023/2024 (Unanimité)

CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) : Approbation du transfert des charges de l'école de musique de la Verpillière à la CAPI (326 383 €). Il est demandé aux 22 communes membres de la CAPI d'approuver ce transfert de charge qui sera sans incidence sur l'attribution de compensation perçue par la commune (seule l'attribution de compensation de la Verpillière sera impactée). (Unanimité)

Partage de fiscalité des ZAE : Le pacte financier et fiscal (PFF) conclu entre la CAPI et les communes membres, parmi d'autres mesures, prévoit un partage de la taxe sur le foncier bâti acquittée par les entreprises nouvellement installées dans les zones d'activités économiques.

Le partage de la taxe sur le foncier bâti des zones d'activité économique est fait à hauteur de 60% pour la CAPI et de 40 % pour la commune (modalités inchangées) et s'appliquent aux zones d'activité suivantes :

- La Plaine, Nivolas-Vermelle
- Le Vernay

Une clause de revoyure de la convention initiale est proposée afin de tenir compte de l'évolution physique des bases : intégration du produit supplémentaire de taxe de foncier bâti en ZAE communautaire issu de cette évolution. Les modalités de partage tiennent compte des réformes fiscales ayant eu lieu ces dernières années (suppression de la taxe d'habitation, exonération de 50% des bases des locaux industriels).

Ces modifications visent à intégrer au PFF la compensation versée aux communes par l'ETAT au titre du dégrèvement de 50 % accordé aux entreprises pour alléger la fiscalité économique.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser M. le Maire à signer une convention permettant le partage de TFB entre la CAPI et la commune selon ces nouvelles modalités au titre des années 2023, 2024, 2025 et 2026. (2 votes contre, 1 abstention, 18 pour)

Subvention exceptionnelle. (CSN) : la fête d'été fait l'objet d'une co-organisation commune/association. Pour 2024, le CSN avait prévu des animations et un programme de qualité cependant la météo n'a pas permis d'avoir un public suffisant pour assurer la recette minimale de l'évènement. Le déficit budgétaire du CSN s'élève à 1178.73 €.

Considérant que l'organisation de la fête d'été a été un investissement important pour le CSN et qu'elle ne doit pas engager de déficit pour le club, il est proposé de verser une subvention exceptionnelle au CSN du montant égal au déficit, soit 1178.73 € (1 élu ne prend pas part au vote, 20 pour)



Déclarations préalables :

- ♦ Alexis Goyet : parcelle AC 134 en zone Ub au PLU, pour création de 4 fenêtres de toit.
- ♦ Jean-Claude Morel : parcelles 178, 423, 422, en zone Ua, blanc et bleu Bg1 au PPR, création et agrandissement des ouvertures, accès portillon et pergola, 110 et 84 route de Sérézin
- ♦ KS Team : parcelle AD 543, en zone Ub au PLU, Blanc, bleu Bc et Rouge Rc au PPR, pour installation d'une centrale solaire 2294 RD 1085.
- ♦ SCI Cycageli : parcelle AC 460, en zone Ui et N au PLU, Blanc et rouge RC au PPR, pour installation de panneaux photovoltaïques Allée Jean-Jaques Rousseau.
- ♦ Benoît Guffroy : parcelle AE 243, en zone Ub au PLU, blanc et bleu Bc au PPR, pour création d'ouverture et modification d'ouverture 363, rue de l'Hôtel de Ville.
- ♦ SCI Tommaud : parcelle AE 450, en zone Ua au PLU, pour changement de menuiseries, 42 Allée G. Pellet.
- ♦ SS Novat'home : parcelle AE 96-97, en zone Ua au PLU pour division de parcelle, 2997, RD 1085.
- ♦ Clément Poissard : parcelle AD 435, en zone Ub au PLU, pour agrandissement des ouvertures existantes, enduit de façades, 187, allée de Montcizet.

Permis de construire :

- ♦ Laurent Guillard : parcelle AE 151, en zone Ui au PLU, pour installation de containers modulables impasse des Acacias.
- ♦ Mehmet Ontas : parcelle B 1015, en zone Ub au PLU, blanc et bleu Bg1 au PPR, pour construction d'une maison individuelle, Avenue de Ruffieu.
- ♦ Cihan Attak : parcelle AH 76, en zone Ub au PLU, pour réhabilitation d'une maison et aménagement de 3 appartements.
- ♦ Tom Guillard : parcelle C 38, en zone Ub au PLU, Bleu Bc au PPR, pour construction d'une maison individuelle, avec garage, piscine et poolhouse, 66, rue de la Liberté.

Autorisation de travaux :

- ♦ SCI Tommaud : parcelle AE 450, en zone Ua au PLU, pour aménagement intérieur cabinet ostéopathie et orthophonie, 42 Allée G. Pellet
- ♦ Iso Chauff'confort : Parcelle AC 158, en zone Uic au PLU, pour aménagement intérieur d'un magasin, 46 Impasse de la Plaine.

Enseignes – Pré-Enseignes :

- ♦ Iso Chauff'confort : pour installation d'une enseigne 46 impasse de la Plaine.



Conseil Municipal séance du 14 Octobre 2024

Adhésion au contrat groupe « Prévoyance » proposé par le groupement Collecteam/Allianz vie : Gras-Savoie/WTW qui assurait le maintien de salaire des agents en cas de maladie a dénoncé le contrat au 31/12/2024 et seul un prestataire, Collecteam/Allianz Vie a répondu à l'appel du Centre du Gestion. Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à signer la convention d'adhésion avec cet organisme. La participation employeur demeure la même (30 € par agent à temps plein). (Unanimité)

Schéma mutualisation CAPI : La Capi propose de valider le nouveau schéma de mutualisation pour la période 2024-2027. Ce dernier comprend le bilan de l'ancien schéma et les objectifs du nouveau (cf : PJ). Le rapporteur propose d'adopter le nouveau schéma de mutualisation. (Unanimité)

Maîtrise d'œuvre terrain foot : le projet de terrain de foot a obtenu les subventions demandées à la Région, le Département et l'Etat. L'étape de mise en œuvre du projet va pouvoir être engagée (administrative, technique...). Pour cela, la commune souhaite être accompagnée par un maître d'œuvre. Il est proposé de choisir le bureau d'étude Chanéac sport qui est spécialisé dans la réalisation de terrains de sports. Ce dernier accompagnera la commune à toutes les étapes du projet (avant-projet, projet, rédaction du cahier des charges, dossier de consultation des entreprises, assistance aux contrats de travaux, exécution des travaux, assistance et réception des travaux). Le coût de cette prestation s'élève à 19 800 € HT. Le rapporteur propose de contractualiser avec ce cabinet. (17 pour, 2 abstentions, 1 ne prend pas part au vote)

Rapport d'artificialisation des sols SCOT : La loi « Climat et résilience » fait obligation au Maire de présenter au Conseil Municipal une fois tous les trois ans, un rapport sur l'artificialisation des sols au cours des années précédentes. Ce rapport permettra de définir les espaces naturels agricoles et forestiers (ENAF) qui pourront être utilisés dans le cadre du ZAN dans les années suivantes. Le rapport

présente la tache urbaine actuelle, l'urbanisation devra se développer dans cette enveloppe urbaine.

Les dix dernières années 10ha ont été consommés, dont 6,5 ha pour la zone d'activité du Vernay. Depuis 1945, la commune s'est étendue en moyenne sur 1 ha par an.

Les espaces classés en friches permettront un développement sans avoir d'impact sur la consommation d'espace. De même, les espaces considérés comme des dents creuses de moins de 5000 m² à l'intérieur de l'enveloppe urbaine n'auront pas d'impact sur la consommation d'espace.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le PLU respecte ces équilibres et prévoit de maintenir les objectifs d'urbanisation dans l'enveloppe urbaine définie. (Unanimité)

Projet immobilier Cogedim/SD Access : La société Cogedim rencontre des difficultés pour vendre les appartements disponibles sur le site « Traversée de l'Agny » (ancien parc Paillet). Sur les quarante logements, 15 devaient être commercialisés en BRS (bail réel solidaire). A ce jour et depuis le 1er janvier 2024 il n'y a eu aucune réservation. SD Access demande à vendre 10 logements (prévus initialement en BRS) à la SDH qui viendront s'ajouter aux 10 déjà achetés par la SDH pour réaliser du locatif social. Il est proposé au Conseil Municipal d'accepter cette transformation et d'organiser avec SD Access une réunion d'information sur le BRS, d'autant que la baisse des coûts de commercialisation permet d'avoir l'aide de la CAPI pour les primo-accédants. (8 pour, 8 abstentions, 5 contre)

Déclarations préalables :

- ♦ Jean-Philippe Mezzano : parcelle AE 728, en zone Ub au PLU, pour création d'une fenêtre de toit, remplacement d'une porte de garage par une baie vitrée, remplacement d'un volet bois par une grille, 25, Impasse du Tilleul.
- ♦ Jean-Philippe Gaudin : parcelle AB 622, en zone Ub au PLU, pour installation de 14 panneaux photovoltaïques, 208, rue des Platières.
- ♦ Zinetti Immo : parcelle AC 372, en zone Uic au PLU, Blanc et rouge RC au PPR, pour pose de panneaux Photovoltaïques, 1505 RD 1085.
- ♦ Ali Osman Ayyidiz : parcelle AH 438, en zone Uc au PLU, pour extension d'un bâtiment existant par surélévation, 3711 RD 1085.
- ♦ SAS Novat'home : parcelle AE 96, en zone Ua au PLU, pour création de 4 logements dans bâtiment existant, 8 places de stationnement, changement des menuiseries et modification d'une ouverture, 2997 RD 1085.

- ♦ SAS Novat'home : parcelle AE 96, en zone Ua au PLU, pour démolition partielle d'un garage, changement des ouvertures pour création d'un logement, 2997 RD 1085.
- ♦ Pierre-Adrien Bourzeau : parcelle AD 452, en zone Ub au PLU, blanc et Rouge RC au PPR, pour remplacement de volets bois par des volets blancs 51, allée de Cyprès.
- ♦ Lénéic Gouas : parcelle AB 803, en zone Ua au PLU, blanc et bleu au PPR, pour construction d'une piscine et d'un abri de jardin, 28, rue de l'Arbre sec.
- ♦ Frédéric Giraud : parcelle AC 224, en zone Ub au PLU, blanc et bleu Bg1 au PPR, pour pose de panneaux photovoltaïques, 19, rue des Châtaigniers.

Permis de construire :

- ♦ M. Chuzeville-Poulet, Mme Labbé et Mme Bienvu : parcelle A143, en zone Ub au PLU, Bleu Bgs-bg1 au PPR, pour construction de deux maisons individuelles, chemin des Bottes.

Mots Croisés n°152 - solution p.27

Horizontalement

- 1/ Combats singuliers
- 2/ Précieux en abrégé
Avançai dans l'eau en reculant
- 3/ Elu en réduction- Aperçus - Cardinaux
- 4/ Rendue à l'air asiatique - Régat canin
- 5/ Personnel masculin - Dilatateur de l'oeil
- 6/ Mesure agraire - Erre
- 7/ Fait peur aux enfants - Ils sont à suivre
- 8/ Rage d'antan - Tas de sable
- 9/ Danse en tutu - Poison sanguin
- 10/ Leurrées - Crochets

Verticalement

- 1/ Se met dans le lit
- 2/ Instrument de travail - Chenal
- 3/ Partie saillante
- 4/ Sert au transport des blessés
- 5/ Mis à un degré supérieur - Obligation
- 6/ Office en vrac - Maître de chapelle
- 7/ Dieu égyptien - Fausses
- 8/ Partie de boire - Donc, en plein air
- 9/ Explores
- 10/ Pleines d'esprit - Premier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Conseil Municipal

séance du 18 Novembre 2024

Ouvertures dominicales des commerces : comme chaque année, il est demandé à la commune de se prononcer sur les dates d'autorisations d'ouvertures dominicales. Il est proposé pour 2025 les dates suivantes en lien avec la ville centre : secteur automobile (19 Janvier, 16 Mars, 15 Juin, 14 Septembre, 12 Octobre 2025) et commerces de détails (12 Janvier, 29 Juin, 6 Juillet, 7 Septembre, 23 Novembre, 30 Novembre, 7-14-21-28 Décembre 2025). (Unanimité)

Facturation dépôts sauvages : la mairie fait le constat que des dépôts sauvages sont retrouvés plusieurs fois par an dans les espaces naturels, les bords de voirie et les espaces publics. Ces dépôts sont traités par l'équipe technique communale, et occasionnent des coûts pour la collectivité.

Chaque dépôt fait l'objet d'un constat et des auteurs sont parfois retrouvés. Dans ce cadre, le coût d'intervention de la collectivité sera facturé à l'auteur du ou des dépôt(s) au prix coûtant de l'intervention (passage en déchèterie, enlèvement de dépôt, etc...). (Unanimité).

Demande de subvention Fonds verts pour le gymnase : l'opération d'isolation du gymnase a fait l'objet de demandes de subventions. Le Conseil Départemental et l'Etat (DSIL) ont accordé des subventions (respectivement 30 % et 20 %). Le Conseil Régional n'a pas accordé la subvention demandée (30 %), il est donc proposé de déposer un nouveau dossier dans le cadre du Fonds Vert à hauteur de 30 % du montant HT de l'opération (142 400,29 €), soit 42 720 €. Le rapporteur propose d'autoriser le dépôt de ce dossier et d'autoriser M. le Maire à

signer les documents relatifs à cette demande de subvention. (Unanimité)

Consultation pour assurance Flotte automobile : suite à la résiliation du contrat d'assurance « Flotte automobile et autos collaborateurs » par la compagnie GLISE-PILLIOT, la commune est contrainte de trouver un nouvel assureur. Le cabinet Riskomnium a aidé la commune pour cette consultation. Un seul assureur a répondu à l'appel à candidature, il s'agit de GROUPAMA.

L'offre est conforme aux attentes, malgré un coût plus élevé que la précédente (6 747,25€ au lieu de 3 250,54€) et des hausses de franchises. Il est proposé de retenir l'offre de GROUPAMA pour l'assurance de la flotte automobile et autos collaborateurs. (Unanimité).

Défraiement d'une élue : lors d'un déplacement sous ordre de mission en janvier 2024, une élue s'est retrouvée victime d'un accident de la route en voiture. Le sinistre a été déclaré à notre assureur GLISE-PILLIOT.

L'élue concernée a eu des factures de soins à hauteur de 120 €, et la commune a demandé le remboursement à l'assureur. Cependant, ce dernier se montre défaillant sur le traitement de ce dossier, malgré les différentes relances et mises en demeure de la commune. Afin de ne pas pénaliser l'élue victime de l'accident dans ce traitement administratif anormalement long, il est proposé que la commune procède au remboursement des frais engagés de 120 €. La dépense sera imputée au compte 65888.

La commune continue par ailleurs ses démarches de recouvrement auprès de l'assureur. (unanimité)



Déclarations préalables :

- ♦ Viviane Bonnet : parcelle AD 470, en zone Ub au PLU, pour changement de porte d'entrée et pose de volets roulants, 34, allée des Cypres
- ♦ Léopold Mensah : parcelle AE 179, en zone Ua au PLU, pour installations de panneaux photovoltaïques, 9 Impasse des Acacias
- ♦ Alexis Fabritius : parcelle AE 305, en zone Ub au PLU, Blanc et bleu Bg1 au PPR, pour installation de panneaux photovoltaïques, 181 rue Victor Hugo
- ♦ EDF SASU : parcelle AE 703, en zone Ub au PLU, blanc et bleu Bg1 au PPR, pour installation de panneaux photovoltaïques, 2752 RD 1085
- ♦ TOTEM France : parcelle AC 404, en zone UI au PLU, pour modification de site existant macrocellulaire, rue du Vernay.
- ♦ Albert De Sousa : parcelle AD 160, pour modification de clôture, 2322 RD 1085
- ♦ Magali Jausent : parcelle AD 465, en zone Ua au PLU, pour changement des menuiseries extérieures et pose de volets roulants, 98, allée des Cypres.
- ♦ MJ Energie : Parcelle AB 997, en zone Ub au PLU, bleu Bc au PPR, pour pose de panneaux photovoltaïques 40 allée Elsa Triolet
- ♦ Dimeo Energie : parcelle AC 319, en zone Ui au PLU, pour installation de panneaux photovoltaïques 1498 RD 1085
- ♦ Pierre Goyet : Parcelle B 91, en zone N au PLU, bleu Bg1 au PPR, pour installation de panneaux photovoltaïques, 4 chemin de Branton
- ♦ Bruno Signol : parcelle B 224, en zone N au PLU, Bleu Bg1 au PPR, pour installation de panneaux photovoltaïques, 1269, route de Sérézin.

Permis de construire :

- ♦ RESOTAINER SAS : parcelles 665,667,238,672,664,690,684,685,681,682,236,695,668,674,666,691,692,693,673,234,680,235 en zone UI au PLU, Pour construction et aménagement d'un site de self stockage, d'un hangar industriel et d'un bureau d'accueil, Prairies de Ruffieu.
- ♦ Prosun : Parcelle AD 707, en zone Ua au PLU, pour changement de destination d'une grange en bureaux et aménagement d'une salle de réunion et salle de repos, 2461 RD 1085.
- ♦ Mesut Atak : parcelle AB 1015, en zone Ub au PLU, blanc et bleu Bg1 au PPR, pour modification d'accès, enduits de façades et création de clôture, Avenue de Ruffieu.

Saucisson au chou

Ingrédients :

1 saucisson à cuire
1 chou moyen
deux carottes
trois pommes de terre
1 oignon
1 bouquet garni
quelques feuilles de laurier
Sel, poivre en grains, épices



Dans une cocotte placer le saucisson entouré du chou coupé en quartiers, les carottes coupées en tronçons, l'oignon, le bouquet garni et les feuilles de laurier. Couvrir d'eau, saler et assaisonner.

Mettre cuire à feu doux pendant 1h et demie. 20 minutes avant la fin ajouter les pommes de terre. Présenter sur un plat à servir.

Contes à écouter en famille
« Regarde plus haut » par Mylène Lagneau
Vendredi 31 janvier à 18h30 au foyer



Simple comme un coup de fil

Dimanche 1er décembre 2024. Bonté divine, je n'ai pas encore fait ma liste de cadeaux pour le père Noël, il va falloir y penser. La liste est longue, avec la famille qui s'agrandit d'année en année, il ne faut oublier personne. Comme c'est dimanche, malgré mon envie de discuter avec lui, j'ai des scrupules à aller embêter le père Noël aujourd'hui. On verra demain, ça me donne le temps de bien réfléchir.

Lundi 2 décembre. Voilà, la liste est prête, il n'y a plus qu'à appeler ce bon vieux papa Noël à Rovaniemi en Laponie finlandaise. Il est très sympathique, et c'est toujours très agréable d'échanger avec lui. Surtout depuis qu'il avait accepté de me rencontrer pour un reportage dans le TUN il y a quelques années, dans son «fief» de Rovaniemi entouré de ses lutins. Bon allons-y, d'abord l'indicatif de la Finlande. Je cherche dans mes archives et le voilà : +358 , suivi du numéro 40054..... , ça y est 4 ou 5 petites secondes, ça sonne et ça décroche, je me précipite : «Allô Père Noël». A l'autre bout du fil, une douce mélodie de Noël envahit le combiné, puis la voix rocailleuse et familière de mon correspondant retentit : «Bonjour, ici le Père Noël, je suis en train de préparer et emballer les cadeaux avec mes lutins». Mince c'est un enregistrement ! Puis il poursuit : «mais pas de problème, si vous téléphonez pour une commande, tapez 1 ; pour une réclamation, tapez 2 ; pour un échange, tapez 3 ; pour...». Ah non me dis-je très déçu, pas lui, pas le Père Noël. Il répondait personnellement à chacun depuis que le téléphone a été inventé, et voilà qu'aujourd'hui il

succombe lui aussi à la mode du serveur vocal téléphonique. Décidément, «tout fout le camp» ! A ce train là, il ne descendra bientôt même plus dans les cheminées la nuit de Noël, il enverra des «larbins» recrutés à la petite semaine dans des agences d'interim pour le faire!

Le moment de stupeur passé, je me résous malgré tout à «rentrer dans le jeu». Que faire d'autre d'ailleurs, peut-être que si j'appuie sur un chiffre, je vais finir par l'avoir en direct ce bon père Noël. Comme c'était pour une commande, je tape 1 et j'attends. Une autre voix que j'attribue à celle d'un lutin se fait alors entendre : «Si c'est pour une commande de particulier, tapez 1 ; pour une commande groupée, tapez 2 ; pour une commande spéciale, tapez 3». Je tape 1 et j'attends, la même voix retentit : «Si c'est pour une commande de jouets, tapez 1 ; de vêtements, tapez 2 ; de billets de spectacles, tapez 3 ; d'appareils électroménagers tapez 4 ; de...». Bon, je me gratte la tête, je décide de commencer par les jouets, et je tape 1. La même voix est toujours là : «Si c'est pour commander chez Carrouf, tapez 1 ; chez Lapaclair, tapez 2 ; chez Extermarchons, tapez 3,



chez Collemoiaruy, tapez 4 ; chez Roi jouet...»

Alors là, j'explose : tout ça pour ça, pour me retrouver au service commande d'un grand magasin ! Décidément, même le père Noël est gangrené par l'appât du gain, il «dégraisse les effectifs» et il licencie son personnel ! Si ça se trouve ce n'est même pas le vrai que j'ai entendu, simplement un imitateur intermédiaire qui touche une commission. Alors là, je tombe de haut, je me savais naïf, mais pas à ce point là. Il ne faut pas s'étonner si la firme américaine mondialiste Azamon fait un carton avec ses commandes par internet en 3 «clic». «Pauvre Père Noël» pensais-je, le monde est vraiment en décadence complète, et lui avec.

Les plus anciens d'entre nous se souviennent peut-être de l'auteur compositeur interprète Nino Ferrer, disparu tragiquement en 1998, auteur et interprète de nombreuses chansons à succès comme «Mirza», «Le sud», «Les cornichons», «Le téléphone». A travers les paroles de cette dernière chanson enregistrée en 1967, on peut considérer aujourd'hui que Nino était un grand visionnaire. Lisez plutôt les paroles : «Gaston y a l'téléfon qui son et y a jamais person qui y répond». A croire qu'en 1967, il avait déjà anticipé l'utilisation du serveur vocal !!! Il avait même goulûment comme à la mode d'aujourd'hui les syllabes. Chapeau Nino !

Dépit, je remets tous ces achats à plus tard, après tout, il reste encore plus de 3 semaines. Pen-

dant que j'ai le téléphone en main, j'en profite pour appeler l'organisme qui s'occupe des déchets de notre intercommunalité. J'avais en effet une question importante sur le tri qui me «taradait» depuis quelques jours : «Allô allô». Une douce musique retentit, puis : «bonjour, merci de votre appel, si vous voulez poser une question, tapez 1 ; si vous voulez vous acquitter d'une facture, tapez 2 ; si vous voulez avoir la liste des déchetteries, tapez 3 ; si vous...». Pauvre de moi, quelle calamité, je reprends mes esprits et je tape sur le 1 «si vous avez une question sur le fonctionnement des déchetteries, tapez 1 ; si vous avez une question sur le tri sélectif, tapez 2 ; si vous avez une question...». La rage me monte à la tête, j'ai le cerveau tout embué, mais dans un dernier réflexe de survie, sachant que je suis à deux doigts d'obtenir la réponse, je tape sur le 2 : «si vous avez une question sur le tri, consultez notre foire aux questions sur notre site internet <https://s...>». C'en est trop, je capitule. Il est presque l'heure de la sieste, allons-y. Mais, il y a pire, il arrive qu'après «un tapotage» en règle sur les touches 1,2,3..., une voix d'hôtesse de l'air vienne interrompre momentanément la musique pour vous dire : «votre temps d'attente est estimé à (x) minutes». Alors là, deux cas de figures, soit au bout de ((x)+n) minutes, vous avez enfin votre correspondant tant désiré. Soit quelques minutes après l'annonce de l'hôtesse de l'air, elle revient vous dire (ou pas) : «nos lignes sont saturées, veuillez rap-



pelez plus tard». La communication est alors coupée sans autre forme de procès. Vous êtes ravis, vous raccrochez, et vous hurlez : «vive le progrès».

Au delà de cette histoire de Père Noël, étonnez-vous que «Jupiter» ait mis 51 jours pour trouver un premier ministre ? Le pauvre, déjà qu'il avait à digérer «sa grosse boulette» de la dissolution de l'assemblée nationale qui l'a conduit finalement à prendre une gifle magistrale. Si toutes les personnalités qu'il a consultées pour les postes de ministrables (qui sont généralement d'importants VIP) n'étaient joignables qu'avec un serveur vocal, il a dû vivre un véritable enfer. En plus, il avait à résoudre une véritable « quadrature du cercle » en cherchant et en imposant un homme ou une femme qui faisait parti des « perdants » des élections législatives, pas facile ! Le pauvre, on comprend mieux ce long délai ! Heureusement, à force de compromis compromettants ajoutés à d'autres compromis encore plus compromettants, il a réussi à trouver un vieux routier de la politique. Un savoyard pur jus, habitué aux rudesses de la vie montagnarde, et qui plus est un valeureux négociateur en 2020 du non négociable «Brexit» avec

l'Angleterre. L'homme providentiel quoi !

Étonnez-vous que ce premier ministre enfin trouvé, qui avait à résoudre lui «37 quadratures du cercle», pour trouver 37 ministres eux aussi tous perdants des élections, ait mis 17 jours pour former son gouvernement ! 37 ministres équipés eux aussi d'un serveur vocal, et qui plus est très exigeants dans leurs réponses lorsqu'il arrivait à les avoir : «Si tu prends lui qui est trop à droite, ne compte pas sur moi», «si tu prends elle qui est trop à gauche, tu peux m'oublier». Rendez-vous compte, au total 68 jours pour former un gouvernement composé de gens représentant des partis ou des formations politiques ratatinées aux élections législatives. Les « mauvais esprits » peuvent toujours dire que c'est scandaleux et anti-démocratique, c'est quand même un grand exploit, il fallait le faire ! Quant aux «moins mauvais esprits» de toutes tendances, ils se demandent comment ça va bien pouvoir fonctionner, et combien de temps le CDD du valeureux savoyard va pouvoir tenir ? Pas de panique, Jupiter va bien nous inventer « un mode d'emploi approprié », il n'est plus à « un coup de canif » près dans le contrat des bonnes pratiques



démocratiques ! Et puis, il y a l'article 49-3, ce merveilleux outil pour contourner le vote des élus et du peuple.

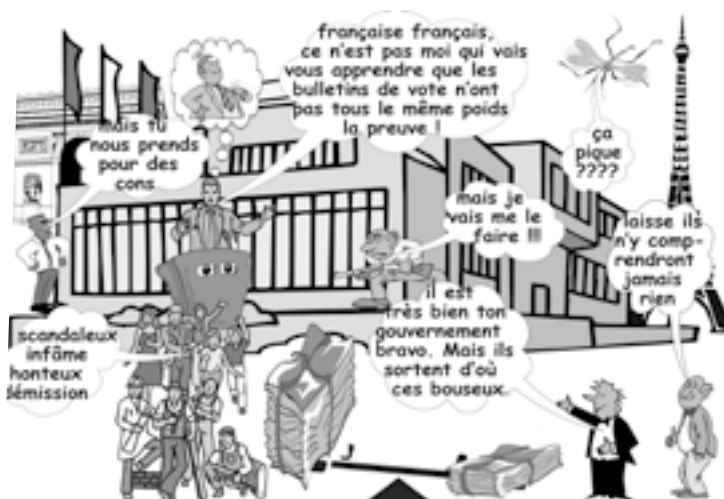
Pendant ce temps, cerise sur le gâteau de l'insanité et de l'absurdité de notre époque : la campagne électorale américaine. A force de bévues à répétition, le plus âgé des deux vétérans s'est retiré au profit de la «jeunette» qui lui servait de vice-présidente. Mais cela n'est malheureusement qu'une péripétie comparée à la violence et au « niveau caniveau » de la campagne. Tout le monde a pu suivre l'immonde série faite d'attaques personnelles, d'insultes et d'invectives répétées, de coups de feu ratés, et du postulat ressassé en permanence «que si le vainqueur n'était pas le bon, ce serait la faute à des élections truquées, et qu'on allait voir alors ce que l'on devait voir». Qu'importe qui a gagné, même si c'est le plus ignoble, les électeurs ont choisi «démocratiquement». Il n'est par contre pas illégitime de se poser la question : «dans quel état peu ressortir la démocratie après une campagne d'une telle ineptie» ? Alors, pour rehausser le niveau et faire un peu d'humour avec cette question, «si vous avez un avis, tapez 1 ; si vous n'en avez pas, tapez 2 ; si ce cirque vous a rendu malade, tapez 3 ; si...». Pour redevenir sérieux,

espérons simplement que, comme s'est souvent le cas, cette mode américaine ne fasse pas d'émules en France «façon Mac Do» lors du prochain scrutin présidentiel. Cela serait à désespérer de l'espèce humaine.

En attendant, Noël est à notre porte et le père Noël (le vrai) aussi. Si vous n'avez pas encore terminé votre liste, il est temps d'y penser, parce que même le vrai Père Noël est malheureusement dépendant des stocks de Carrouf, Lapaclair, Extermarchons, Collemoiaruy ou autre Roi Jouet. En plus, on sait bien que par une curieuse et inexplicable mécanique, plus Noël approche, plus les prix augmentent. Alors dépêchez vous, surtout faites le maximum pour passer de bonnes fêtes de fin d'année. Essayez aussi d'adoucir celles des plus déshérités dans la limite de vos moyens, il y en a de plus en plus.

Pour ne pas être chauvin à l'extrême, pour ne pas être trop «ringard», et pour plagier nos journalistes qui ne savent plus écrire deux lignes sans utiliser un mot ou une expression en anglais : Merry Christmas and best wishes for the new year. Joyeux Noël et meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Guy Hyver



«Soirées de Nivolas» - concert
Concert POP ROCK
« ZOOAGE »
Samedi 11 janvier
à 20h30 - à la salle des fêtes



«Soirées de Nivolas» - concert
Spectacle avec «EUREKA»
« Le meilleur pour la fin »
Samedi 25 janvier
à 20h30 - à la salle des fêtes





Récapitulatif des manifestations

DÉC.

- **Vendredi 27** : Soirée jeux pour les jeunes organisée par le CMJ avec Déclic Ludik.

JANVIER

- **Du mardi 7 au 25** : Exposition photos «GRAIN d'ARGENT» de Yann Vion et Gilbert Dupin.
- **Vendredi 10** : Vœux de la municipalité à 18h30 à la salle des fêtes.
- **Samedi 11** : Soirée de Nivolas, concert au Rock POP avec le groupe «ZOO AGE» à 20h30 à la salle des fêtes.
- **Mardi 14** : Don du sang - 15h45 - 19h15 à la salle des fêtes.
- **Vendredi 17 janvier** : Concert Harmonia Chorus à l'église de Nivolas
- **Samedi 18 et dimanche 19** : Tournoi de Foot au Gymnase avec le CSN.
- **Samedi 25** : Soirée de Nivolas, concert - spectacle avec «EUREKA», «Le meilleur pour la fin» à 20h30 à la salle des fêtes.
- **Du mardi 28/01 au 15/02** : Exposition Peinture avec Karole Aubourg « Femmes debout ».
- **Vendredi 31** : A 18h30, Contes à écouter en famille au foyer. «Regarde plaus haut» par Mylène Lagneau.

FÉVRIER

- **Mercredi 5** : Lancement du concours de poésies à la bibliothèque.
- **Vendredi 7** : A 20h00, Contes coquins avec Catherine Fériel (adultes) à la bibliothèque.
- **Samedi 8** : Soirée de Nivolas, théâtre avec la Cie Synopsis « Ce soir on sort » à 20h30 à la salle des fêtes.
- **Du 18 /02 au 01/03** : Exposition de Poèmes et de photos « Lumières » de Lucie Paccini à la bibliothèque.

MARS

- **Du samedi 8 au lundi 10** : 46ème exposition de Peinture à la bibliothèque.
- **Mercredi 12** : A 20h film documentaire de Léa Bordier « Elles prennent la parole » avec l'association « La voix des femmes » à la salle des fêtes.
- **Samedi 15** : Journée Portes ouvertes du Fauteuil-club à la salle Georges Savary.
- **Samedi 15** : Soirée de Nivolas, théâtre avec la Cie du jeu de l'être « Ma mère est un panda » à 20h30 à la salle des fêtes. Première partie avec la chorale En Plein Chœur.
- **Samedi 22** : soirée « Nos jeunes ont du talent » avec le CMJ, à 20h00 à la salle des fêtes.
- **Du samedi 29 au dimanche 30** : festival Abyss'Alp Phot'eau à la salle des fêtes.

AVRIL

- **Samedi 5** : Loto du Sou des écoles au gymnase.
- **Dimanche 6** : Concert de musique ancienne avec le conservatoire Hector Berlioz à l'Eglise de Nivolas à 17h00.
- **Dimanche 6** : Journée Chromosome Surprise à la salle des fêtes.
- **Samedi 12** : Soirée de Nivolas, concert « Voix liées » avec les Phonies Polies à 20h30 à la salle des fêtes.

Etat civil de septembre à décembre 2024

Naissances

Siana RODRIGO le 1er octobre 2024
Tayem GIUPPONI le 7 octobre 2024

Décès

Raymond DIMIER le 10 septembre 2024
Danielle COLINET le 29 septembre 2024
Adeline ATLANI le 1er octobre 2024
Jeannine BERNARD le 25 septembre 2024
Charles SIMONET le 8 novembre 2024
Yves QUAGLIARO le 4 novembre 2024



La foule pour la commémoration de l'armistice

Les cérémonies du 11 novembre sont sans conteste les plus suivies. Nivolas ne déroge pas à la règle et une foule nombreuse avait répondu à l'invitation de la municipalité et des anciens combattants.



Une cérémonie menée avec conviction par Denise Semanas la présidente de la FNACA. Après la lecture du message du Ministre des armées par Christian Beton, le Maire, la parole était donnée aux jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants qui donnaient lecture des textes qu'ils ont écrits lors d'un atelier d'écriture sur la Paix. Sans vouloir citer tous ces textes, deux donneront la tonalité de leurs écrits. Celui de Margot : « La Paix c'est joyeux et ça donne de l'amour entre les gens » ou celui plus philosophique d'Aubin : « La paix, c'est se sentir en sécurité. Aujourd'hui, il y a trop de conflits dans le monde. Et on aimerait que tout le monde se sente en sécurité grâce à la paix retrouvée. » La cérémonie se clôturait par la Marseillaise entonnée par la foule, soutenue par la chorale «En Plein Choeur».





Le forum 2024 : un bon cru

Malgré un début de matinée un peu frisquet, dès l'ouverture du forum à 10h, le soleil était au rendez-vous, ce qui a incité beaucoup de Nivolaisiens à venir prendre contact avec les associations de la commune et des communes du Val d'Agnay qui proposaient de nombreuses activités pour tous les goûts et tous les âges.

Graziella Bertola-Boudinaud, 1ère Adjointe, la cheville ouvrière de la manifestation avait placé son organisation sous l'égide du PEDT du Val d'Agnay, puisque on pouvait retrouver les associations au même moment à Nivolas-Vermelle et à Ecluse-Badinières.

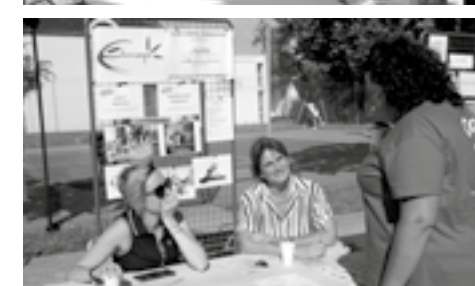
Pas moins de 27 associations étaient présentes, certaines allant au-delà du simple contact puisqu'elles prenaient des inscriptions pour les activités qui allaient démarrer dès la semaine suivante.

Notons la présence de trois nouvelles associations sur la commune : le coin des jeux, qui propose des rencontres au Foyer autour de jeux de société ou des jeux de rôle, la voix des femmes, lancée par une jeune Nivolaisienne qui propose de nombreuses actions dont une



collecte de garnitures périodiques pour venir en aide à des femmes qui n'ont pas les moyens de s'en acheter, et pour dérouiller les articulations, la retraite sportive démarre des séances de stretching une fois par semaine.

De son côté, la Bibliothèque proposait une braderie de livres qui connut un franc succès.



Trophées de l'AMI



Au mois de juin dernier, l'association des Maires de l'Isère lançait un appel à projets pour les Trophées de l'AMI Terre d'inspiration.

Nous avons rempli le dossier en présentant le projet culturel de la commune. Lors du dernier congrès des maires de l'Isère, notre projet a été récompensé. Nous étions sur le podium des Trophées de



l'Association des Maires de l'Isère. Pour l'équipe municipale, c'est une grande satisfaction de voir le rayonnement de Nivolas-Vermelle inscrit dans le paysage culturel du territoire et celui-ci reconnu.



Jeannine et Robert VENTURINI, quartier de Boussieu

Si la majorité des quartiers qui définissent les frontières de notre commune sont disséminés sur les coteaux qui nous entourent, le quartier de Boussieu fait exception à la règle, il « se prélassa » lui dans la plaine au pied de nos belles collines.

Mais, ce n'est pas sa seule particularité. Ce quartier atypique né pour l'essentiel dans la première moitié du siècle dernier des vœux d'un riche industriel suisse Robert Schwarzenbach, était destiné à loger le personnel de la grosse entreprise de soierie qu'il avait implantée sur ce territoire. L'autre particularité de Boussieu, est que l'usine et les habitations étaient situées à cheval sur 3 communes : Nivolas-Vermelle, Bourgoin et Ruy. Si la construction de l'autoroute a isolé la partie ruymontoise appelée « cour des moulins » du reste de l'entité, il n'en reste pas moins que ce quartier à l'histoire riche garde une place à part dans notre commune. Un peu éloigné du centre du village, il a vécu de nombreuses décennies dans une espèce d'autarcie en s'appuyant sur plusieurs commerces de premières nécessités qui suffisaient amplement à satisfaire les besoins des habitants qui n'étaient pas encore devenus des consommateurs boulimiques hyper-conditionnés. Les avalanches de publicités, les modes plus ou moins extravagantes, l'hyper médiatisation de « tout et de rien » par les canaux d'information multiples et variés, souvent labellisés menteurs éhontés, ont bien changé les choses. Il est certain qu'à cette époque, « la clochemerlesque » affaire du pauvre coq Ricco et la médiatisation outrancière et rocambolesque qui a suivi n'aurait pas existé.

C'est dans ce quartier qu'on appelait souvent à l'époque « commune libre de Boussieu » que notre petit Robert Venturini a grandi auprès de ses parents et de ses grands-parents Guichard. C'est dans ce quartier qu'il a eu aussi dit-il « une vie d'ange ». Arrivés à l'âge de 2 ans de La Tour-du-Pin, ses parents tous deux employés de l'entreprise Schwarzenbach posèrent leurs valises dans un

appartement situé dans la zone dite « la préfecture ». Elle se différenciait des cités par son architecture. Il a fréquenté l'ancienne école primaire du quartier située à l'extrémité d'une rangée de cité. Cette école transformée plus tard en habitations est toujours présente avec sa cour son préau et ses WC extérieurs surannés. Le chant du coq Ricco a remplacé les chants des coqs de la ferme Debiez mitoyenne à cette ancienne école. Robert termina sa scolarité primaire dans la nouvelle école construite non loin de là et aujourd'hui disparue. Elle fut sacrifiée sur l'autel du passage de l'autoroute. Monsieur Louis Audinos en fut le premier instituteur. Il s'enquit un jour auprès de papa Venturini de la raison des absences répétées de son « rejeton » à l'école. Robert dû rendre des comptes, et avoua qu'il passait ces moments d'école buissonnière à jouer avec quelques copains aux cow-boys et aux indiens dans le bois du coteau de Bouezy, appelé plus communément à l'époque « Boueze ». La sanction paternelle fut à la hauteur de la faute commise, Robert se rappelle d'un coup de pied dans le fessier à la limite de le mettre en orbite terrestre comme le satellite « Spoutnik » qui suivit quelques mois plus tard ! Hasard du calendrier ? On ne badinait pas avec l'école à l'époque ! Robert aimait aussi taper dans un ballon rond ou ovale avec ses copains Jean-Pierre Eglaine, Bernard Kluytmans, et les frères Michel et Jean-Claude Aubry qui habitaient aussi à « la préfecture ». Le grand terrain herbeux qui se trouvait en face de chez eux était une invitation naturelle à ces sports déjà bien en vogue. Le lotissement « des tilleuls » a remplacé aujourd'hui cette vaste aire de jeux. Il aimait aussi aller faire du vélo-cross avec ses copains sur un terrain vague

situé non loin de l'école qui servait entre autres de décharge publique (le tri sélectif était loin d'exister). La primaire terminée, et pour le remettre un peu dans le droit chemin, ses parents le scolarisèrent pendant 2 ans au collège Saint-Joseph à Bourgoin. Et là, pas question d'école buissonnière, la discipline était bien plus stricte. Ensuite, l'internat du collège technique de Brignais dans la région lyonnaise vit arriver notre turbulent Robert qui, doué aussi d'un esprit très ingénieux s'épanouit dans des études de mécanique jusqu'à l'obtention de ses diplômes. Là, il rejoignit les établissements Diedrichs à Bourgoin, célèbre et réputée fabrique de métiers à tisser, reprise ensuite par la société ICBT. Il y fit une brillante carrière de technicien d'atelier en charge de la maintenance des machines outils traditionnelles, puis à commandes numériques. Bricoleur de génie, Robert est toujours en quête de nouvelles inventions ou de réparations en tout genre, un vrai « Géo Trouvetou ». Mais, la première grande passion de sa vie fut la découverte du ski à l'âge de 13 ans avec le ski club de Bourgoin. C'est aussi là, qu'il rencontra « tout schuss » en 1965 sa deuxième grande passion, la jeune et belle Jeannine Levrat. Leurs destins respectifs se sont donc croisés sur les pistes, à moins que ce ne soit l'inverse. Ensemble, ils ont vécu pendant des années de merveilleuses aventures sur ces pistes, avant de décider en 1967 de prendre ensemble celle du mariage.

Jeannine elle, vit le jour dans notre village. Originaire de Boussieu, son papa était gareur au tissage Montrozier dans le quartier du Vernay, puis il continua sa carrière chez Voisin Pascal. Sa maman employée aussi chez Montrozier était originaire de Four. Ils habitaient dans les cités Voisin Pascal



dans le quartier de Curtet. Les grands-parents de Jeannine Marie et Vincent Levrat tenaient le passage à niveau N° 26 à Nivolas près de l'actuelle déchetterie. Si ce dernier existe toujours, la maison « des gardes-barrières » (comme on les appelaient à l'époque) a été démolie. Jeanine rendait souvent visite à ses grands-parents, mais aussi à ses oncles et tantes qui habitaient dans les cités de Boussieu. Avant-dernière d'une famille de 9 enfants, Jeanine se souvient d'une enfance heureuse où elle jouait le plus souvent avec ses frères et sœurs, copains et copines sur l'actuelle route RD 1085 qui était autant un terrain de jeux qu'une voie de circulation beaucoup moins intense qu'aujourd'hui. Elle fréquenta l'école primaire du village jusqu'au certificat d'étude, elle entra dans la vie active aux établissements Porcher puis chez Laura. Au début des années 80 Jeannine fut gérante d'un commerce de vins pour le compte de la coopérative d'Angelier dans l'Aude. Ce commerce était situé rue de Libération à Jallieu. Jeannine y passa 12 ans de plaisir, elle adorait ce contact permanent et ces échanges avec les clients. Auparavant, elle reprit des études par correspondance au CNAM pendant 4 ans pour préparer et réussir l'entrée à l'université Lyon II pour y parfaire sa formation et son niveau d'études. Elle adore marcher, peindre, pratiquer le stretching, se perfectionner en informatique mais aussi écrire. Elle est l'auteur d'un livre remarquable richement illustré qu'elle a peaufiné pendant 3 ans. Son titre : « Boussieu une histoire en soie » parle de lui-même, il raconte l'histoire passionnante de ce quartier.

Edité à 500 exemplaires, il s'est vendu comme «des petits pains». Jeannine en est très fière, et c'est totalement justifié. Si vous avez l'occasion d'avoir un ami ou un parent qui le possède, empruntez-le-lui, vous ne serez pas déçu, et même enchanté par ce bel ouvrage. Jeannine et Robert ont eu 2 garçons : Franck et Marc. Franck est un artiste, diplômé de l'école des beaux arts de Saint Etienne, il écrit entre autres des chansons. Marc plus scientifique exerce la profession de Psycho-

thérapeute en bio-dynamique. Tombés amoureux de la Bretagne à l'occasion de vacances, ils ont tous deux la particularité de s'y être installé. Franck marié avec une charmante Balinaise a restauré une magnifique « longère » typique du pays breton. Son frère célibataire l'a imité.

Ils coulent des jours heureux à Fercé, petite localité à proximité de Châteaubriant, à équidistance entre Rennes et Nantes. Jeanine et Robert aiment leur rendre visite, on les comprend !

Acquéreurs d'une maison des cités Schwarzenbach lors de la vente de ces dernières il y a quelques décennies, Robert s'est à ce moment enfin décidé à traverser la route qui tient lieu de frontière, et qui sépare Bourgoin de Nivolas-Vermeille. Robert est toujours passionné par le ski, il forme les jeunes. Il donne aussi de son temps à l'association scolaire «des vélos citoyens» pour initier les élèves de primaire à cette discipline, mais aussi au respect des règles de la route.

Propriétaires d'un appartement à Saint-Pierre la mer près de Narbonne-Plage, Jeanine et Robert aiment y faire de fréquents séjours. Robert « bricole » son petit voilier, Jeanine profite de la plage et des balades pédestres aux alentours. Entre Boussieu, Saint-Pierre, la Bretagne et leurs occupations, ils coulent une retraite heureuse. Une « vie d'anges » quoi ! Merci à eux pour leur accueil chaleureux

Propos recueillis par Guy HYVER

Les petits trains de la passion (épisode 3)

Bonjour à tous, voici la suite de notre anonyme Nivolaisien qui vous présente cette fois une reproduction de locomotive à vapeur issue d'une campagne publicitaire Américaine pour concurrencer l'avion dans les années 45/50. Campagne menée par un Français Raymond Loewy !

Qui se rappelle de lui ?

Son slogan : La laideur se vend mal et «le beau marche bien».

Et pourtant, c'est le "désigner" par exemple des bouteilles de « coca cola » en verre, des réfrigérateurs tout en arrondis de la "Studebaker", voiture mythique des années 40, toute en rondeurs, ainsi que de NEW MAN slogan ambigramme (qui s'inverse) retournez le il veut dire la même chose. **NeW - MaN**

Consultant pour la NASA il a travaillé sur la station spatiale "Skylab", dans le but de rendre l'environnement confortable et sécuritaire pour les engins spatiaux habités par des astronautes.

Raymond Loewy a inventé une profession absolument moderne et adaptée aux nécessités du monde d'aujourd'hui. Il s'est fait tout à la fois dessinateur, architecte, ingénieur, décorateur, psychologue, agent de publicité, reliant cet ensemble composite par son goût et son désir de perfectionnement. Pour allier la beauté à l'utilité, un homme d'action s'est saisi de la matière, l'a examinée, travaillée, dépouillée. Il lui a fait gagner ainsi de la force, il a retrouvé la magie des objets.

Raymond Loewy, né à Paris est mort en 1986 à 92 ans.

Et alors et le train dans tout ça ?

Il a dessiné et construit un type machine à vapeur racée rapide et innovante pour rivaliser avec l'avion. Une machine capable d'une vitesse de ~160 Km/h. Elle roulait entre Chicago et New York (1148 Km) sur le réseau PENNSYLVANIA, chauffée au charbon d'une puissance ~ 5 012 ch (3 737 kW). Son poids était de 227 tonnes plus le tender de 200 tonnes soit un total de 427 tonnes. Son prix de l'époque était de 282 500 \$ (4 889 546 \$ environ aujourd'hui). Celle-ci n'a pas réussi à gagner devant l'avion, mais elle a gagné le titre de la plus belle machine à vapeur au monde.

Et alors celle de Nivolas Vermeille ?

Une "star stop" Américaine dans les années 90/2000, en a fait elle aussi sa vedette au 1/32° (voie écartement 45 mm). La coque et le châssis sont en Bronze moulé, sa chaudière en Inox, la chauffe est à l'Alcool. Son poids est de 29 Kg, pour 1 mètre 19 de longueur, Elle a 4 petits pistons (2 par groupe de 2 essieux) de 15 millimètres de diamètre. Sa pression de fonctionnement est de 5 bars (1.9 fois la pression d'un pneu de voiture) avec conformément à la législation sur les chaudières à vapeur, 2 soupapes de sécurité de 2 mm de



diamètre. Son châssis est rigide et non articulé ce qui oblige à avoir des courbes d'au moins 6 mètres de diamètre dans son jardin. Elle a été fabriquée en Chine par 5 personnes dans un petit atelier à 75 exemplaires et vendue aux USA. 5 ont été exportées en Europe, peut être 2 en France dont une à Nivolas Vermeille. Destinée à rouler dans le jardin, elle n'a jamais été mise en pression. La chauffe à l'alcool a été jugée trop dangereuse, pour être utilisée à la légère. Voila donc 12 ans qu'elle fait de la vitrine, où son "esthétique" fait toujours le même effet chaque fois que l'on la regarde.



«Soirées de Nivolas» - théâtre
«Ce soir on sort»
avec la Cie Synopsis
Samedi 8 février
à 20h30 - à la salle des fêtes



«Soirées de Nivolas» - concert
«Ma mère est un panda»
avec la Cie du jeu de l'être
Samedi 15 mars
à 20h30 - à la salle des fêtes





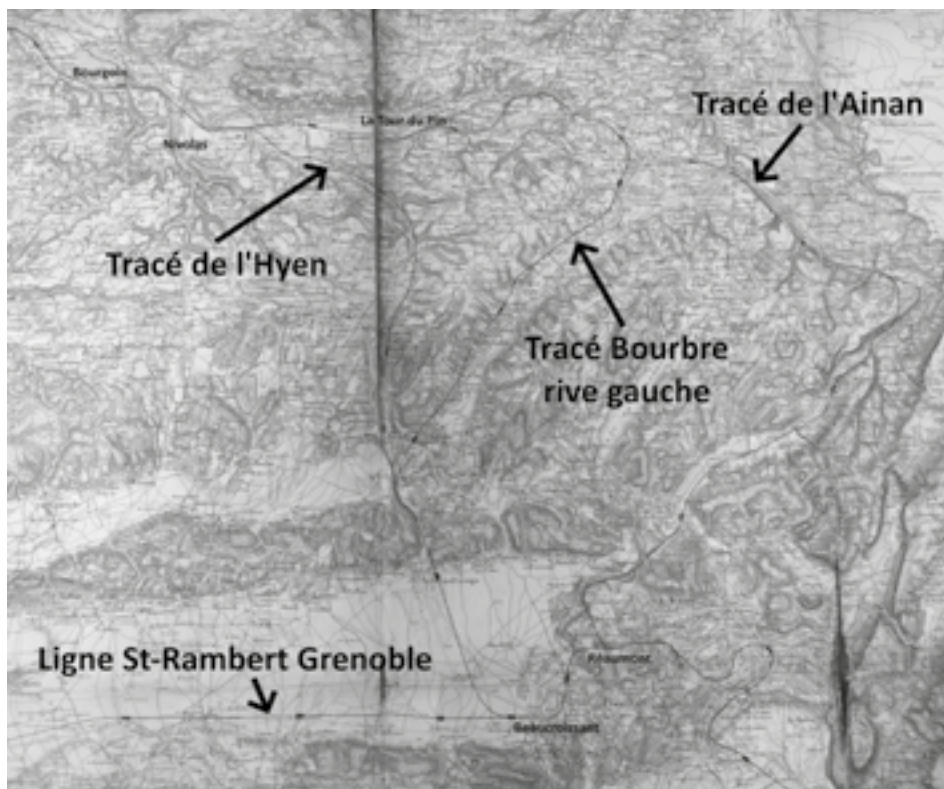
Construction de la ligne de chemin de fer Lyon-Grenoble (Partie 1, le tracé)

Entre Ruffieu et le Pont de la Poudrière notre commune est traversée par la ligne de chemin de fer reliant Lyon à Grenoble et Chambéry. Depuis le 1er juillet 1858 les trains circulaient déjà entre Lyon-Perrache et Bourgoin alors gare terminus, le temps que se poursuivent les travaux de prolongement de la ligne jusqu'à Grenoble.

C'est à partir du 22 août 1861 que les trains commencent à traverser notre commune avec l'ouverture du tronçon Bourgoin-Saint-André-le-Gaz, puis le 14 juin 1862, la nouvelle ligne directe Lyon-Grenoble s'ouvre à la circulation dans son intégralité.

On parle à l'époque de nouvelle ligne directe entre Lyon et Grenoble car il existait déjà une liaison ferroviaire entre ces deux villes depuis 1858. Cette ligne, exploitée par la Compagnie du Chemin de fer de Saint-Rambert à Grenoble, quittait Lyon en direction du sud par la vallée du Rhône jusqu'à Saint-Rambert-d'Albon, à 60 kilomètres au sud de Lyon puis filait plein est à travers la plaine de Beaurepaire jusqu'à l'extrémité est de la plaine de Bièvre, à Beaucroissant, d'où elle plongeait par un large détour sur la vallée de l'Isère, via Rives, Voiron et Moirans, avant de remonter celle-ci jusqu'à Grenoble. Mais revenons à notre nouvelle ligne ; les études et la construction de celle-ci furent concédées à cette même Compagnie du chemin de fer de Saint-Rambert à Grenoble par une convention signée le 16 mars 1857 entre le ministre des Travaux publics et la Compagnie, convention approuvée par un décret impérial le 18 mars 1857. Le 5 décembre 1857, la Compagnie du chemin de fer de Saint-Rambert à Grenoble est rebaptisée Compagnie des chemins de fer du Dauphiné. L'étude du tracé qui nous intéresse est la partie comprise entre la gare de Bourgoin et Beaucroissant, lieu où la nouvelle ligne se raccordera avec l'ancienne pour emprunter son itinéraire sur la partie terminale jusqu'à Grenoble. Initialement 4 tracés sont mis à l'étude. Ils reçoivent des noms tirés des principales vallées dont ils suivent le développement. Il y a le tracé « Bourbre rive droite », le tracé « Bourbre rive gauche », le tracé « Ainan » et le tracé « Hyen ». Le tracé « Bourbre rive droite » est rapidement abandonné car à la sortie de Bourgoin il contourne le marais du Vernay par le pied du coteau de Bouezy très instable et de plus il comporte des rampes trop importantes. Il faut donc choisir entre les trois itinéraires restants :

Le tracé « Bourbre rive gauche », long de 58km, suit la vallée de la Bourbre en se main-



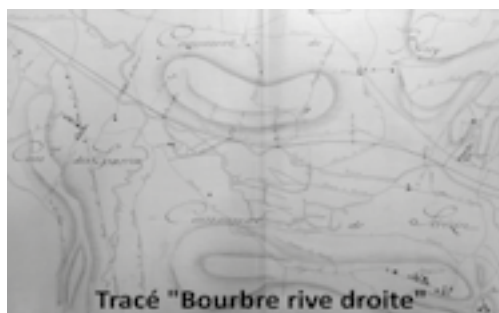
tenant sur la rive gauche jusqu'à son origine près du col de Châbons, franchit en ce point la ligne de faite qui sépare les bassins du Rhône et de l'Isère, passe près du lac de Lempis, descend le long du cours d'eau qui y prend sa source, traverse le bourg de ce nom et vient à Beaucroissant se raccorder avec la ligne de Saint-Rambert.

Le tracé de « l'Ainan », se confond avec le précédent jusqu'à Saint-André-le-Gaz et passe ainsi avec lui à Cessieu, La Tour du Pin, Saint-André, il traverse la Bourbre au droit de cette dernière localité, se dirige sur les Abrets. Au-delà des Abrets le tracé suit le plateau qui s'étend horizontalement le long du pied des montagnes formant ceinture continue autour du lac de Paladru et vient déboucher au dessus de Saint-Bueil dans la vallée de l'Ainan ; il remonte ensuite le long de ce cours d'eau en passant près de Saint-Geoire, touche au bourg de Chirens en franchit le col de Bonpertuis pour rentrer dans la vallée de la Fure. Le col de Bonpertuis correspond à la plus basse dépression existante dans la ligne de faite qui sépare le bassin du Rhône de celui de l'Isère. Après avoir pénétré dans ce dernier bassin, le tracé se développe sur la rive gauche de La Fure et vient aboutir à la ligne de Saint-Rambert entre le Chatelard et Réaumont.

Le tracé de « l'Hyen », long de 41,418km sans tunnel, 41,819km avec tunnel, se confond avec les deux précédents jusque près du village de Sérézin, il se maintient sur la rive gauche

de la Bourbre en suivant le pied des coteaux qui se rattachent à la gorge de l'Hyen un peu avant Saint-Victor-de-Cessieu, c'est-à-dire au droit du hameau de Mornas. Le tracé franchit le ruisseau d'Hyen un peu à l'amont de Saint-Victor-de-Cessieu et se développe le long de sa rive droite, puis sur le versant droit du valon de Picardière pour passer sous le col de Taravel dans la gorge de Vaux qui se trouve dans le bassin du Rhône et successivement dans la vallée de Lempis qui fait partie du bassin de l'Isère. Deux tracés ont été étudiés dans cette direction, l'un avec tunnel, l'autre sans tunnel sous la ligne de faite ; ils se confondent ensemble avec la première direction à partir du lac de Lempis.

Les deux premiers tracés, « Bourbre » et « Ainan », présentés par monsieur Cunit, Ingénieur en chef de la Compagnie des chemins de fer du Dauphiné servaient les intérêts Lyonnais pour qui le but de cette nouvelle ligne était, tout en offrant une liaison plus courte avec Grenoble, de desservir le trafic très important entre Lyon et Bourgoin, La Tour du Pin, le Pont de Beauvoisin ; mais aussi de se rapprocher de Chambéry dans la perspective de futures connexions avec Chambéry, la Suisse et l'Italie. Le tracé « Hyen », présenté par Monsieur Bonon, Ingénieur mandaté par la ville de Grenoble, défendait les intérêts grenoblois qui visaient uniquement à raccourcir le temps de parcours avec Lyon. Ainsi d'après discussions s'engagèrent entre les deux camps, d'un côté



Grenoble avec le tracé de l'Hyen et de l'autre Lyon et la compagnie de chemin de fer avec le tracé de l'Ainan qui avait leur préférence par rapport à celui de Bourbre. Les défenseurs du tracé de « l'Hyen » mettaient en avant la moindre longueur de leur itinéraire, inférieur de 14 kilomètres au tracé de « l'Ainan » et ainsi le moindre coût de sa réalisation. Les défenseurs du tracé de « l'Ainan » leur répondaient que compte tenu de la sinuosité et des fortes rampes du parcours de « l'Hyen » les trains circuleraient moins vite et le gain de temps entre Lyon et Grenoble ne serait que de 7 minutes. Il faudrait également construire un embranchement au niveau de Sérézin, sous Longeville, afin de desservir la ville de La Tour du Pin qui devait être desservie par la ligne conformément au cahier des charges. Mais pour les détracteurs du tracé de « l'Hyen » un point essentiel était la dangerosité de ce tracé. « Tous les terrains mamelonnés au milieu desquels Monsieur Bonon s'établit entre Sérézin et Saint-Victor sont le résultat d'éboulements déjà anciens, ayant pour cause première la

nature même du sol, dont l'altération et l'instabilité sont manifestes, tant en amont qu'en aval, sur toutes les parties des mêmes versants qui n'ont pas encore entièrement passé par les mêmes phases d'altération, mais qui commencent à y entrer ainsi que l'accusent les affaissements partiels, les crevasses et les suintements déjà signalés. Si donc on y pratiquait de fortes tranchées il serait sans doute à craindre que les conditions d'équilibre actuel fussent détruites... ». Les communes concernées par les différents tracés firent également remonter leurs préférences lors de la commission d'enquête. Contrairement à aujourd'hui les communes souhaitaient toutes voir passer le chemin de fer sur leur territoire, pas seulement dans l'espoir d'être desservies par une gare mais aussi pour les emplois et la prospérité économique qu'appor-

tait aux populations locales un chantier d'une telle ampleur. Malgré le faible intérêt qu'il suscita durant les débats, c'est finalement le tracé « Bourbre » qui fut choisi et entériné par le décret du 11-07-1860 qui déterminait la direction que suivrait la ligne de Lyon à Grenoble dans la partie comprise entre Bourgoin et le chemin de fer de Saint-Rambert. Ce tracé, le moins clivant, offrant le meilleur compromis entre les intérêts lyonnais et grenoblois.

Le prolongement de la ligne vers Chambéry à partir de Saint-André-le-Gaz intervint en septembre 1884. Quant à la ligne de Saint-Rambert, ayant perdu sa principale raison d'être avec l'ouverture des lignes directes entre Grenoble, Lyon puis Valence, la petite ligne du début périclita rapidement : dès 1862, elle n'accueillait plus que des omnibus ; les services voyageurs furent supprimés en 1939. La section d'Izeaux à Rives fut déclassée par décret le 14 janvier 1972.

Sources : Archives départementales de l'Isère
F. Piraudon



Poussez la porte de l'Office de Tourisme intercommunal CAPI

Pour celles et ceux qui n'ont pas encore poussé la porte de l'Office de Tourisme CAPI-Porte de l'Isère, nous vous invitons à venir nous rencontrer et découvrir notre offre de services :

- **Promotion des offres de tourisme de proximité, des loisirs et événements locaux.** L'Office de Tourisme CAPI-Porte de l'Isère diffuse des informations touristiques et pratiques au public, par exemple des brochures ou flyers et met en vitrine, les affiches des événements du territoire.
- **Vente d'articles sélectionnés pour valoriser le territoire.** Dans le cadre de sa boutique, l'Office de Tourisme CAPI-Porte de l'Isère vend des cartoguides et certains produits représentatifs de l'identité du territoire, des caractéristiques emblématiques et de l'histoire locale, contribuant ainsi à la valorisation et à la promotion des richesses du territoire, répondant à la demande des visiteurs et favorisant l'attractivité du territoire.
- **Service de billetterie pour tout événement.** L'Office de Tourisme CAPI-Porte de l'Isère peut prendre en charge la billetterie pour des spectacles et autres événements.
- **Service de location de la salle d'exposition « Espace Carnot ».** Au sein de ses locaux, l'Office de Tourisme CAPI-Porte de l'Isère met à disposition, un espace d'exposition appelé « Espace Carnot » au profit d'associations et de particuliers afin de promouvoir leurs œuvres, productions et actions.

Devenez exposant à l'Espace Carnot

L'Espace Carnot, c'est un espace, vitrine pour les productions des artistes, peintres, sculpteurs, photographes, producteurs, artisans, collectifs de tout style, particuliers, communes et associations, idéalement situé en plein centre-ville de Bourgoin-Jallieu, dans les locaux de l'Office de Tourisme CAPI-Porte de l'Isère. Ouvert à tous, la salle d'environ 100m² se loue pour une période de 15 jours et offre la possibilité de montrer son travail au public des visiteurs qui y accèdent librement durant les horaires d'ouverture au public de l'Office de Tourisme CAPI-Porte de l'Isère (du mardi au samedi) et au-delà si vous tenez des permanences.

Pour les visiteurs, c'est l'opportunité de découvrir une vingtaine d'expositions variées chaque année, gratuitement.

Pour connaître les équipements, les conditions de location de cet espace d'exposition et les créneaux disponibles, n'hésitez pas à prendre contact avec l'Accueil de l'Office de Tourisme CAPI-Porte de l'Isère au 04 74 93 47 50 ou par mail à ot@capi38.fr

Et pour ne rien rater de ce qui se passe sur le territoire, inscrivez-vous vite à la newsletter de Monweekendalacapi.fr envoyée chaque mercredi.



Le CMJ

organise 2 soirées en décembre et en mars : à vos agendas !

Le Conseil Municipal Jeunes, après une pause bien méritée, a repris avec 6 jeunes le rythme d'une réunion par vacances scolaires. Ils ont décidé de reconduire 2 soirées initiées l'an dernier.

La première soirée est réservée aux jeunes collégiens et lycéens : elle aura lieu au Foyer municipal, en présence d'un animateur de Déclic Ludik et d'une élue de la Commission Jeunesse, le vendredi 27 décembre à partir de 18h30. Pensez à en parler aux jeunes autour de vous, pour que cette soirée jeux « édition de Noël » soit un succès ! L'entrée est gratuite et une petite restauration sera offerte.

La deuxième soirée est un rendez-vous que le CMJ souhaite installer, pour ouvrir chaque année la scène de la salle des fêtes aux jeunes qui souhaitent montrer leur talent, quel qu'il soit. Save the date : le samedi 22 mars à 20h à la salle des fêtes pour « Nos jeunes ont du talent #2 ». Venez nombreux (que vous soyez jeunes ou un peu moins) encourager ces jeunes qui vous proposeront une soirée placée sous le signe du talent et de la convivialité ! L'entrée sera également gratuite et un verre de l'amitié proposé à la fin du spectacle.



Le mot du CME

Le CME accueille de nouveaux enfants élus

Le Conseil Municipal Enfants de Nivolas-Vermelle se renouvelle de manière assez importante, après la fin du mandat de certains jeunes élus qui ont été très investis pendant deux ou trois ans. C'est pourquoi, la Commission Jeunesse a décidé de proposer de refaire des élections sur les niveaux CE2 et CM1. 6 enfants ont ainsi été élus à l'école du village : BAYARD Alice, CARTIER Tess et HAZELLI Nawel en CE2, ainsi que COUTANT Aubin, DESMEURS Léyna et LABAUNE Margot en CM1. Nous les félicitons et leurs souhaitons la bien-

venue au CME. Lors de la première réunion du CME, en présence du Maire Christian BETON et des élus de la Commission Jeunesse, ils ont rencontré les élus déjà en cours de mandat et présents ce soir-là (Louise, Jade, Mélina et Côme). Le groupe est dynamique et les nouveaux élus très enthousiastes. Les élus plus expérimentés ont pu leur expliquer le fonctionnement du CME et évoquer des projets pour la fin d'année comme la commémoration du 11 novembre ou la distribution du colis des aînés en décembre.

Le CME participe à la commémoration du 11 novembre

Lors du deuxième Conseil Municipal Enfants qui s'est tenu en mairie le vendredi 08 novembre, les enfants élus ont travaillé avec beaucoup d'énergie pour préparer la commémoration du 11 novembre. Ils ont souhaité écrire leur propre texte sur le thème de la paix, de manière collaborative. Certains jeunes élus étaient très contents à l'idée de lire ce texte, tandis que d'autres souhaitaient agir autrement qu'en prenant la parole en public. D'autant que pour certains enfants, il s'agissait de la première commémoration à laquelle ils participaient ! C'est ainsi qu'est née l'idée de proposer une exposition devant le monument aux morts de dessins qu'ils ont réalisés, égale-

ment sur le thème de la paix. Beaucoup d'enfants ont évoqué leur passion pour le dessin, ce qui permettait de les engager davantage encore dans ce travail essentiel de mémoire. Lors de la cérémonie, ils se sont montrés très sérieux et la participation du CME reste comme toujours appréciée du public venu en nombre.



Texte sur la paix Commémoration du 11 novembre

*La paix, c'est quand on signe l'armistice en signe de réconciliation.
C'est la meilleure chose au monde car il n'y a plus de morts.*

La paix, c'est la fin de la violence, Quand les cloches sonnent.

*La paix, c'est la meilleure chose qui puisse exister,
Pour permettre l'harmonie entre tous les êtres de la Terre.*

*La paix, c'est faire preuve de gentillesse
Et se faire des câlins.*

*La paix, c'est la non-violence
Qui permet d'être gentil avec les autres.*

*La paix, c'est joyeux !
Et ça donne de l'amour entre les gens.*

*La paix, c'est se sentir en sécurité.
Aujourd'hui, il y a beaucoup de conflits dans le monde.
Et on aimerait que tout le monde se sente en sécurité grâce à la paix retrouvée.*





Le téléthon

Par une belle journée ensoleillée au mois de mai, le club de Golf Nivolas Vermelle a ravi les débutants et les initiés en partageant leur passion sur le practice du Vernay ainsi que le club de Tennis sur les terrains du centre village pour une journée au profit du Téléthon.



Cette initiative portée par Séverine Andriot s'est poursuivie par l'accueil du chœur d'hommes « Amitiés et Chansons » de Châbons le vendredi 15 novembre à 20h30 dans le cadre des Soirées de Nivolas. Accompagnés par une bande-son, cette équipe de copains a ravi les spectateurs venus nombreux avec leur répertoire allant de Jean Ferrat, Michel Sardou, Françoise Hardy, J.J. Goldman en passant par Renaud, Maxime le Forestier et bien d'autres... Ce spectacle de 2 heures s'est poursuivi autour d'un verre de l'amitié. Avec près de 120 entrées, toutes les recettes sont reversées intégralement au Télé-

thon. Le samedi 30 novembre était la journée Téléthon de la commune avec de nombreuses manifestations : une randonnée avec l'Alep Plein air dès 9h30 pour 10km, un Challenge Kilométrique avec le club Nivolas-cyclo, une démonstration de country suivie d'une initiation avec le country club. Toute la matinée l'ACCA a proposé une vente de Diots au vin blanc, l'Alep arts et culture a tenu une buvette à la salle des

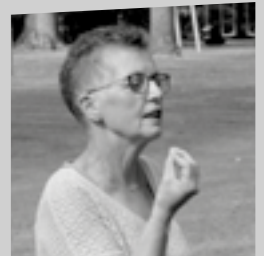


fêtes toute la matinée. A midi, le CSN servait un repas très apprécié. Un très bon bilan pour ce Téléthon 2024. Des remerciements à tous les bénévoles acteurs de cette manifestation qui aura aussi permis à plusieurs associations communales de collaborer et de partager une belle journée.



Brigitte Pradier : nous a quittés

On la savait malade depuis des années, mais Brigitte était d'une telle force de caractère que nous étions tous persuadés qu'elle allait encore s'imposer à la maladie, mais cette fois, la maladie a été la plus forte, répandant la tristesse dans tout le village, car Brigitte était connue de tous à Nivolas-Vermelle et même au-delà dans le nord-Isère.



Elle fait partie des personnes qui prennent la vie par tous les bouts, toujours attentive à tous et s'impliquant sans retenue dans la vie de la cité.

Ses enfants petits quand elle est arrivée dans le village, elle prend une grande place au sein du sou des écoles apportant sa joie de vivre et des idées d'animation afin de faire progresser l'association. Puis, pendant des années elle est un des piliers du Basket, et chacun a encore ses « Alleez » dans les oreilles, pour pousser depuis la touche et encourager les joueuses.

Elle est également un des piliers de l'Alep Arts et culture. Au début des années 90, elle rejoint la troupe de théâtre « Les tréteaux de l'Agny » où ses talents de

comédienne sont remarqués. Plus tard elle contribue à la création de la section scrapbooking à laquelle elle participe tant que sa santé le lui permet. Au sein de l'Association elle occupe le poste de secrétaire et contribue au développement d'une communication dématérialisée avec les adhérents.

Et quand la municipalité décide de créer une bibliothèque elle est immédiatement dans l'équipe de Michelle Fouletier, franchissant progressivement toutes les étapes dans la gestion et l'animation de la bibliothèque, animation de l'équipe de bénévoles, conseils aux lecteurs et déjà rodant ses talents de conteuse pour accrocher les enfants qui étaient pendus à ses histoires. C'est aussi avec Brigitte qu'ont été initiés les

premiers ateliers d'écriture qui perdurent aujourd'hui. Au gré des formations elle se trouve un peu à l'étroit dans une petite bibliothèque et son talent est reconnu par la Bibliothèque Départementale de prêt où elle va poursuivre sa carrière dans l'antenne de Bourgoin-Jallieu.

Et c'est aussi la découverte du conte, et dans l'Association « Il était plusieurs fois » elle sait mettre en avant sa personnalité, car les contes, elle ne les interprète pas, elle les vit, elle fait participer le public, enfants comme adultes, les faisant rentrer dans l'histoire. Aussi on la retrouvait à toutes occasions, lors des randonnées contées, où chacun attendait ses interventions, avec des enfants au premier rang ouvrant des yeux émerveillés.

Cela la mène, après Michel qui avait fait un mandat d'élu, à accepter de prendre sa place au sein du Conseil Municipal, en 2008, où elle restera jusqu'en 2017, occupant même à un moment la responsabilité d'adjointe à la culture et à la communication. Sa rigueur, sa franchise lui ont permis de faire progresser l'assemblée, la sortant souvent de son ronronnement où elle aurait pu tomber.

Elle tenait son engagement de son père, ancien combattant et pour elle, la résistance se conjugait à tous les temps et dans toutes les situations.

Brigitte ne laissait personne indifférent et l'ensemble de la population souhaite lui adresser un grand merci pour tout ce qu'elle a fait.



La FNACA

Le Comité de Nivolas de la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie, Maroc ou Tunisie (FNACA), a été créé en 1977 par Jean Badin Georges Semanas et quelques autres.

Il permettait à tous ceux qui firent tout ou partie de leur service militaire en Algérie, Maroc ou Tunisie entre 1954 et 1962 ainsi qu'à tous ceux qui furent «rappelés» de se réunir afin de maintenir une bonne amitié, faire avancer leurs droits pour compenser les trente mois passés à vingt ans au service de la Nation, commémorer la fin de la guerre d'Algérie et participer à toutes les cérémonies officielles.

Si au moment de sa création, le Comité de Nivolas comptait une quarantaine d'adhérents, la maladie et l'âge faisant leur œuvre (les plus jeunes ont 80 ans aujourd'hui), ils ne restent plus qu'une vingtaine de membres en comptant les veuves

qui veulent continuer l'œuvre de leur époux et recevoir le journal spécifique de la FNACA. Notre Comité de Nivolas a perdu son président Jean Badin il y a peu de temps et lors de l'assemblée générale un nouveau bureau a été élu, dont une présidente, plus jeune qui permettra au comité de perdurer encore longtemps.

- **Présidente** : Denise Semanas
- **Vice-Président** : Claude Signol
- **Trésorier** : Georges Semanas
- **Secrétaire** : Armand Bonnet-Casson
- **Secrétaire adjoint** : Robert Grandjean

Nous souhaitons longue vie au Comité FNACA de Nivolas.

Arts du Fil

Vous êtes passionnés de tricot, couture, crochet, broderie... et vous souhaiteriez échanger autour des arts du fil ?

Vous aimeriez découvrir les arts du fil mais n'osez pas vous lancer ? Vous êtes débutant mais vous bloquez parfois sur certaines difficultés et vous souhaiteriez trouver des réponses ailleurs que sur Internet ? Je vous propose d'initier un club « Arts du fil » sur Nivolas et de créer un réseau d'échange et de partage pour tous, des plus débutants aux chevronnés.

Le premier rendez-vous est déjà fixé : le **samedi 18 janvier à 15h**, à la salle Georges SAVARY. Venez nombreux et nombreuses ! Pour tout renseignement : artsdufil.nivolas@gmail.com



Don du sang : un appel entendu

Lors de la dernière collecte, l'appel au don du sang a été entendu puisque 63 donneurs se sont présentés, mais, il est nécessaire d'améliorer le score, car les besoins sont toujours aussi présents et certains donneurs arrivent en fin de don.

Roger Drogoz, le Président, a donné l'exemple en faisant ce geste de solidarité qui peut sauver des vies et il invitait de nouveaux donneurs à s'inscrire pour la prochaine collecte qui est prévue le **mardi 14 janvier 2025, de 15h45 à 19h15**, à la **Salle des fêtes** de Nivolas-Vermelle, avenue du Square. A signaler qu'avec le nouveau système d'inscription préalable, l'attente est réduite au maximum. Le lien pour l'inscription vous sera transmis sur la page «Nivolas-Vermelle» de Panneau pocket en temps utile.



Invicta, une solution pour être bien chauffé

L'ancien bâtiment de la Française des Jeux vient d'accueillir un nouveau commerce proposant des moyens de chauffage.

L'espace a été remodelé et dès qu'on entre on trouve un espace chaleureux, présentant des poêles à bois, des inserts pour cheminée et des poêles à granules de la marque Invicta.

Invicta est une entreprise française, basée dans les Ardennes, qui a déjà quatre magasins de vente dans la région lyonnaise et qui vient d'ouvrir le cinquième à Nivolas-Vermelle.

Ses prix sont compétitifs, car il n'y a pas d'intermédiaires entre la fonderie, qui vient de fêter ses cent ans et le client final qui du coup peut être bien conseillé.

Face à l'évolution de la réglementation, tous les appareils bénéficient du label « flamme verte 7 étoiles » qui est désormais, depuis 2020 le classement permettant de se chauffer au bois, sans émettre de pollution.

De plus Invicta a obtenu le label « Origine France Garantie ».

Ses produits arrivent à un moment où chacun se pose la question de trouver le mode de chauffage le plus efficace et le moins cher au quotidien.

Et le plus difficile est sans doute de se retrouver au milieu de toutes les propositions du marché, donc le conseil du représentant, Benoit Hochart est le bienvenu.

Invicta

46 Impasse de la Plaine
38300 Nivolas-Vermelle
Tel 07 43 15 97 33
benoit.invicta@gmail.com





Association

Pour la Protection de l'Eglise de Vermelle

Après de nombreuses manifestations culturelles dans cette belle église pour les Saisons de Vermelle 2024, l'Association Pour la Protection de l'Eglise de Vermelle a participé aux Journées Européennes du Patrimoine les 21 et 22 septembre avec l'exposition intitulée « Les Triomphantes » de l'artiste Christell'T qui a créé plusieurs tableaux en lien avec ce lieu prestigieux.

De nombreux visiteurs ont découvert une exposition exceptionnelle.

Le dimanche 29 septembre, lors de la randonnée artistique, plusieurs groupes de randonneurs sont passés par l'église de Vermelle pour admirer cette exposition unique.

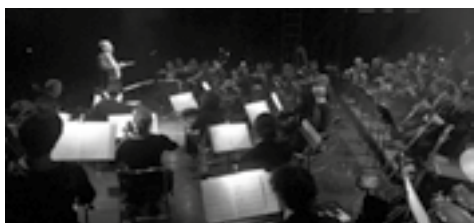
Pour l'année 2025, un beau programme est en préparation avec de nombreuses rencontres inédites.

L'Assemblée générale de l'Association aura lieu le samedi 1er mars 2025 à 10h au foyer municipal à Nivolas-Vermelle

La journée Tête de Loup est prévue le mardi 29 avril à 9 h – Rendez-vous à l'église de Vermelle.



**Concert
de musique ancienne
avec le conservatoire
Hector Berlioz**
Dimanche 6 avril à 17h
à l'Eglise de Nivolas



Bilan des Journées Européennes du Patrimoine 2024

Depuis 2 ans lors des Journées Européennes du Patrimoine, en partenariat avec les associations culturelles de la commune et avec l'accord des propriétaires d'un patrimoine remarquable nous proposons un itinéraire patrimonial avec sur chaque site un spectacle.



Cette année, nous avons eu un concert chanté avec le groupe Yuliya et Nikita dans le parc du château de Montcizet, un concert de slam avec Slamourai dans le parc du château de Vermelle, un concert de musique baroque et renaissance avec l'atelier 1600, une exposition collage de Christell'T « Eugénie triomphante » à l'église de Vermelle. Les JEP ont été clôturés au château de Vermelle avec le groupe de musiques et chants traditionnels « A Cordes et Vous ». La conférence prévue à la chapelle de Boussieu a été annulée en raison de la COVID, mais il restait les

vitraux Lalique à admirer. Ces journées ont rencontré un grand succès. Chaque concert a eu un large public. Pour remercier tous les acteurs de cette belle manifestation, la commission culture les avait invités en mairie pour faire le bilan. Que ce soit les particuliers, les bénévoles des associations ou les artistes, tous ont exprimé une grande satisfaction et le souhait de renouveler l'aventure en 2025 avec de nouveaux projets. Depuis une œuvre de Christell'T est accrochée dans la salle des mariages de la mairie.



Bibliothèque

Horaires : Mardi et Jeudi 16h -18h / Mercredi 10h-12h et 14h-18h (sauf vacances scolaires) / Samedi 10h-12h
Site internet de la bibliothèque : <https://ipa.bibenligne.fr/> - Mail : bibliotheque@nivolais-vermelle.fr



L'équipe de la bibliothèque continue de vous proposer de multiples événements en 2025.

Des expositions :

Du 7 au 25 janvier : Photos avec **«Grains d'argent» de Yann Vion et Gilbert Dupin**. Si les 2 photographes choisissent le noir et blanc pour leurs photos vous découvrirez deux univers sur les cimaises de la bibliothèque.

Du 27 janvier au 15 février : Peinture avec **«Femmes debout» de Karole Aubourg**. «Après avoir beaucoup peint autour des enfants, je travaille aujourd'hui sur les «femmes debout». Je les vois cabossées par la vie, parfois bancales, hésitantes, souffrantes mais tellement courageuses, volontaires, sensibles, résilientes, debout ! L'Humain est son thème de prédilection.



Du 18 février au 1er mars : Photos et poèmes avec **«Lumières» de Lucie Paccini**. Elle imagine des tranches de vie, auxquelles elle a pu associer des personnes de son entourage qui ont accepté d'être photographiées pour

cette exposition. Cette exposition a pour titre Lumières, choisi car il signifie « la mise en lumière de ces âmes anonymes.»

Des contes :

Vendredi 31 janvier à 18h30 : **«Regarde plus haut» par Mylène Lagneau** dans le cadre de la tournée Quand CAPI conte. A partir de 5 ans. Gratuit sur réservation. C'est avec le cœur d'une conteuse passionnée de montagne que le public part en voyage, avec le conte «Regarde plus haut». Nous rentrons dans l'univers puissant des montagnes, nous ressentons la chaleur comme l'hostilité, le plaisir comme l'épuisement, le bonheur comme la peur. Comme le grand jeu de la vie, ce conte nous fait traverser des émotions et des sensations, en passant du récit de vie, aux légendes, du conte étiologique au conte merveilleux, sans oublier les petites chansons qui animent chaque feu de cheminée.



Vendredi 7 février à 20h : **«Contes coquins» par Catherine Fériel**. Venez fêter la Saint Valentin à la bibliothèque... Adultes sur réservation, au chapeau

Cinéma :

Mercredi 12 mars : **«Elles prennent la parole» film documentaire réalisé par Léa Bordier et Lisa Miquet** en partenariat avec l'association nivolaissienne «La voix des femmes»

Jeudi 20 mars **«Fête du court métrage»** pour les scolaires, de la grande section au CM2

N'oublions pas le concours de poésies qui sera officiellement lancé le 5 février avec cette année pour thème : **La poésie volcanique**.

L'équipe de la bibliothèque vous souhaite de joyeuses fêtes !!!

En 2025 les horaires de la bibliothèque changent pendant les vacances scolaires : mardi de 16h à 18h, mercredi de 10h à 12h et samedi de 10h à 12h.

Quand CAPI CONTE...

Autour de nous ...

- **MAUBEC** - Maison du village Fred LAVIAL - Dimanche 19 janvier, 16h30
- **SAINT-SAVIN** - Médiathèque Marie DRAGIC - Mercredi 22 janvier, 15h
- **NIVOLAS-VERMELLE** Bibliothèque - Mylène LAGNEAU - Vendredi 31 janvier, 18h30
- **RUJ-MONTCEAU** - Médiathèque - Marie DRAGIC Samedi 25 janvier, 10h
- **ÉCLOUSE-BADINIÈRES** - Salle polyvalente - Stéphane GILLET - Samedi 15 février, 18h
- **SÉRÉZIN-DE-LA-TOUR** - Salle des associations - Céline CANNAVO - Samedi 15 février, 18h
- **MEYRIÉ** - Médiathèque - Marie DRAGIC - Mercredi 19 février, 17h
- **CHÂTEAUVILAIN** - Salle des fêtes Gérard Garnier - Stéphane GILLET - Vendredi 14 mars, 18h30
- **LES ÉPARRES** - Salle André Gleitz - Lucie CHAUDY - Samedi 15 mars,



Tout le calendrier sur la CAPI :

<https://portail-mediathèque.capi-agglo.fr/basicfilesdownload.ashx?itemGuid=82B02228-EAE8-44EA-BB04-DB20788726A4>

Lancement du concours de poésies

Mercredi 5 février
à la bibliothèque



Contes coquins

avec Catherine Fériel (adultes)
Vendredi 7 février à 20h
à la bibliothèque



Exposition de Poèmes et de photos

« Lumières » de Lucie Paccini
Du 18 /02 au 01/03 à la bibliothèque



Film documentaire «Elles prennent la parole» de Léa Bordier avec l'association

« La voix des femmes »
Mercredi 12 mars à 20h
à la salle des fêtes



Nathalie Laprète-Manillier expose ses peintures

Nathalie Laprète-Manillier était entourée de nombreux amis pour le vernissage de son exposition qui s'est faite en présence du maire Christian Beton, de Graziella Bertola-Boudinaud, l'adjointe déléguée à la culture et de plusieurs élus.

Après avoir complimenté l'artiste, le maire remerciait la bibliothécaire et son équipe pour le travail réalisé autour de chaque exposition à la bibliothèque.

Les œuvres présentées par Nathalie Laprète-Manillier sont originales par leur thème et leur technique, elles méritent un grand intérêt. L'artiste collecte au cours de longues promenades dans la nature de brefs instants. Ses œuvres racontent l'histoire d'un reflet, le cheminement d'une ligne, le volume du relief, l'expression d'une texture, les contrastes des couleurs... La finesse du trait, la délicatesse des couleurs dévoilent une grande sensibilité.



Cédric Capelli expose ses photos «Reflets de ville»

Samedi 16 novembre a eu lieu le vernissage de l'exposition de photos sur le thème de la photo de rue. «Reflets de ville de Bourgoin-Jallieu».

«Loin des clichés habituels, «j'ai joué avec les miroirs des flaques qui parsèment les villes et que personne ne regarde. Faire découvrir une ville de ce point de vue me semblait original. C'est un jeu de piste qui vous conduira un peu partout dans la ville de Bourgoin-Jallieu». Christian Beton, le maire, a tenu à féliciter Cédric Capelli pour cette nouvelle exposition, soulignant que cette proposition artistique, est le regard d'un artiste sur notre environnement.



Encore une belle soirée

«Contes en pyjama»

Stéphanie Gallay, la bibliothécaire et l'association « Les amis de la bibliothèque de Nivolas-Vermelle » avaient convié Fred Lavial pour animer la traditionnelle soirée « Contes en pyjama », accompagné à la guitare par Manou Verilhac, tous deux de la compagnie Konsl'diz.

Le récit commence avec l'origine du monde, mais Dieu qui voulait créer l'homme à son image effectue plusieurs essais plus ou moins ratés avant d'être satisfait. Parmi ses essais il y a une ogresse « à poils », toute velue, venue d'Hongrie qui se réfugie en Italie près d'un village tranquille. Beaucoup moins tranquille après son arrivée... L'ogresse dévore tout... Fred Lavial théâtralise son conte. Par son jeu, il emporte son public petits et grands. Un public qui rit mais qui peut être effrayé ou dégoûté. Si les petits sont séduits par le comique de répétition, les mimiques, la formule



« slip, slop, gobe, gobé direct dans le gosier », les grands sont amusés par le régime de l'ogresse avec ses « 5 fruits et légumes par jour » ou son site « mangersansbouger.fr ». Une soirée familiale très réussie autour d'un spectacle de conte magnifique.



Concert Harmonia Chorus

Vendredi 17 janvier à l'église de Nivolas

Journée Portes ouvertes du Fauteuil-club

Samedi 15 mars à la salle Georges Savary.

Journée Chromosome Surprise

Dimanche 6 avril à la salle des fêtes

Tour d'horizon

culturel pour l'Alep Arts et Culturel

Nivolas bénéficie d'une association qui développe des actions multiples dans le domaine de la culture. Qu'on en juge par le tour d'horizon qui a été fait récemment lors de l'Assemblée Générale.

D'abord le théâtre enfants, qui malgré une animatrice de grande qualité, n'arrive pas à accrocher un nombre suffisant de jeunes, même si la prestation du groupe lors du festival « jeunes en scène » s'est taillée un franc succès.

La section peinture, en revanche regroupe un nombre d'adeptes qui se font plaisir tous les lundis, et sont la cheville ouvrière de l'exposition de peinture organisée en lien avec la municipalité. Une édition 2025 qui ne manquera pas d'attirer encore de nombreux peintres de tout le nord-Isère.

Le scrapbooking a trouvé désormais sa vitesse de croisière, avec une séance où chacun apporte son savoir-faire tous les quinze jours. Deux journées de stages permettent aux participants d'approfondir leur art.

Enfin, dernière-née, la section d'initiation à l'informatique, connaît une bonne assiduité des participants, qui bénéficient de conseils personnalisés pour découvrir toutes les possibilités de leur matériel, téléphone portable, tablette ou ordinateur.

Ajoutez à cela les nombreuses propositions de l'association : abonnements aux soirées de Nivolas organisées par la municipalité, voyages découverte, sorties collectives au musée ou à des manifestations culturelles comme la biennale d'art contemporain, et on aura compris toute l'action de cette dynamique association qui du coup a reconduit son bureau. A signaler que la sortie culturelle de 2025 sera sur les pas de Le Corbusier à Firminy.



L'Alep arts et culture en terres lyonnaises



Dimanche 6 octobre l'association ALEP arts et culture s'est rendue à l'institut Lumière à Lyon, haut lieu de la cinématographie inventée par les frères Lumière et histoire de la famille de ces deux frères de génie.

Cette visite s'est poursuivie par un repas dans un Bouchon lyonnais et pour terminer par la découverte des murs peints et de l'architecture de la ville (trompe-l'œil et fresques murales devenues incontournables du paysage lyonnais). Tous ont été ravis de cette visite qui a témoigné du travail d'un grand visionnaire Tony Garnier qui a œuvré dans la première moitié du 20ème siècle en construisant avec un style nouveau des bâtiments qui restent d'actualité. L'ensemble des visiteurs a remercié chaleureusement Graziella Bertola-Boudinaud qui a eu cette belle initiative qui a permis cette journée en terres lyonnaises.



46^{ème} Exposition de Peinture

Du 8 au 10 mars 2025 A la salle des fêtes

L'Alep Arts et Culture et la Municipalité organisent l'exposition annuelle de peinture qui réunit chaque année plus d'une soixantaine de peintres autour d'un invité d'honneur.

Plusieurs jurys décernent de nombreux prix.



Invité d'honneur : Jean BRUNET

Festival Tran's Alp BD 2024

Dès 8h30, de nombreux amateurs de bandes dessinées attendaient devant la porte de la salle des fêtes. Pour la première fois en 2022, le festival Trans'Alp BD se tenait à Nivo-las-Vermelle.

En 2024, c'est avec un grand plaisir que Christian Beton, le Maire et Graziella Bertola-Boudinaud, adjointe déléguée à la culture ouvraient la cérémonie d'inauguration du festival en présence du Maire de Saint Savin, et de l'élue déléguée à la culture de Ruy. Après avoir remercié Didier Mathiot et tous les acteurs de la réussite de cet événement, le Maire don-



nait la parole à la 1ère adjointe déléguée à la culture. Elle rappelait que la bande dessinée, est le neuvième art et bien un objet culturel. C'est un moyen d'expression moderne,

d'une grande richesse narrative et visuelle. La BD c'est une fenêtre sur la culture d'une société, avec comme point de départ ce qui est lié à l'idéologie, à la nationalité, à l'ethnicité, au sexe, aux classes sociales et aux produits culturels, en prenant en considération de multiples disciplines telles que l'économie, la politique, la communication, la sociologie, le cinéma, l'anthropologie, la philosophie... Dans sa forme, la Bande dessinée, intègre des apports d'autres domaines artistiques tels que la littérature, la peinture, le cinéma... Didier Mathiot à son tour remerciait la municipalité, les artistes et tous les bénévoles acteurs du festival. L'inauguration du festival se termina autour du verre de l'amitié.



Une table ronde en l'honneur de la BD

Au mois d'octobre, dans le cadre du festival « Trans'Alp BD », la bibliothèque municipale a accueilli l'exposition « Les chefs d'œuvre de Marcel Pagnol en BD ».

Dans ce cadre, Didier Mathiot, président de l'association « A la page BD » et Stéphanie Gallay, la bibliothécaire, ont animé une table ronde avec les illustrateurs et coloristes Amélie Causse et Victor Lepointe. Très vite le public fut captivé par les explications apportées quant à la réalisation d'un album BD. La réalisation d'une BD peut durer plusieurs mois, voire plusieurs années. Ceci passe dans un premier temps par le travail du scénariste avant celui du dessinateur et du coloriste. Aujourd'hui de nombreux illustrateurs travaillent en numérique avec des tablettes gra-



phiques. La part de l'éditeur est aussi importante. La qualité des échanges entre le public et les artistes était aussi à relever.



chorale en Plein Chœur

Les choristes de l'association nivolaisienne « Chorale en Plein Chœur » étaient réunies pour leur assemblée générale annuelle.



Dans son rapport moral, la présidente Claudette Raynal soulignait le maintien des effectifs, une ambiance cordiale et conviviale et une bonne présence sur les outils de communication de la commune. Lors du Forum des associations, de nombreux contacts ont été pris. La chorale participe aux cérémonies de la commune avec le CME. Les différents rapports ont été adoptés à l'unanimité. Après la démission de la présidente sortante un nouveau bureau est élu avec Dorine Guillot-Armanet comme présidente et François Ducreux en trésorier. Claudette Raynal reste dans le bureau. Parmi les projets pour cette saison :

- La chorale propose de faire la première partie d'une soirée de Nivolas.
- Pour une spectaculaire représentation, les portes de l'atelier seront dévoilées à quelques chanceux venus assister à ce spectacle chanté et joué par des choristes dynamiques sous l'œil aguerri de la chef de chœur Eliane Le Guilloux. Gare aux curieux qui pourraient être surpris, l'association de chorale En Plein Chœur les attend gaiement. Mais un peu de patience la date du rendez-vous sera divulguée dans le prochain TUN, restez à l'affût !.

Répétition le jeudi de 18h à 20h au foyer municipal de Nivolas-Vermelle.



«Soirées de Nivolas» - concert
«Voix liées»
avec les **Phonies Polies**
Samedi 12 avril à 20h30
à la salle des fêtes



Ouverture des soirées de Nivolas

avec Le Trio Florimont : une plongée dans les souvenirs



Pour la première des soirées de Nivolas-Vermelle, le retour du Trio Florimont était attendu par tous les amoureux de Brassens.

En effet, ce groupe connu dans le nord-Isère depuis près de vingt-ans, fait d'emblée référence à cette petite impasse du quartier populaire de Paris où le chanteur poète a habité pendant une grande partie de sa vie.

Dès les premières notes de guitare la salle reprenait en chœur le répertoire du poète sans doute le plus populaire du XXème siècle. Et partout où l'on portait les regards, on pouvait voir le public reprendre toutes les paroles de ces chansons rentrées dans la

mémoire collective. Mais le trio ne se contentait pas de Brassens, il agrémentait son programme des chansons également les plus populaires de cette époque. Ainsi, Moustaki, Nougaro, Renaud, Lavilliers étaient invités avec leurs titres les plus connus.

Après plus de deux heures de spectacle, le public faisait une ovation en remerciement à Christian Guigard, Xavier Cuisenier et Cédric Lebourg pour la belle soirée souvenirs passée en leur compagnie.

Festival Abyss'Alp Phot'eau

Du samedi 29 au dimanche 30 mars à la salle des fêtes

Le V de rideau

de retour dans les soirées de Nivolas-Vermelle

Pour cette seconde soirée de Nivolas, la troupe «Le V de Rideau» proposait une soirée théâtre, «Fallait pas les agacer».



Le public est venu nombreux les applaudir... Cinq amies, retraitées occupent leur temps comme elles peuvent autour d'après-midi « scrabble ». L'ennui s'est emparé d'elles... Quand Agnès revient des courses, tout bascule ! Apprenant la destruction prochaine du local accueillant leur club, les 5 amies aidées par un sixième comparse se transforment en justicières. La pièce bascule, devient un mélange de farces et de policier pour le plus grand plaisir des spectateurs qui enchaînent les rires. Après un tombereau d'applaudissements, les comédiens ont retrouvé le public autour du verre de l'amitié offert par la municipalité.

Le mois du documentaire

à Nivolas-Vermelle

L'équipe de la bibliothèque avait choisi le Film « Coming Out » pour le film projeté à la salle des fêtes dans le cadre du mois du documentaire.



« Coming Out » est un montage de vidéos bouleversantes filmées par des jeunes du monde entier. Il nous fait vivre au plus près ce moment intime et social qu'est le coming out. Le documentaire montre des situations variées et différentes. On peut voir que suivant la culture, le pays, cette démarche est plus ou moins facile. Les réactions des familles oscillent entre acceptation, com-

préhension et rejet voire violence. Suite à la projection, les associations «Contact» et «La voix des femmes» ont conduit des échanges riches avec le public. Une belle soirée !

Le 12 mars 2025, la prochaine soirée cinéma à la salle des fêtes proposera le documentaire «Elles prennent la parole» en résonance avec la journée des droits des femmes.



Spectacle avec By Hand

à la salle des fêtes



Le mercredi 20 novembre, à la salle des fêtes de Nivolas- Vermelle, dans le cadre des spectacles hors les murs du théâtre du Vellein, un spectacle de jonglage a été présenté au public.

C'est une adaptation jonglée de la pièce «By Heart» de Tiago Rodrigues. 8 personnes prises dans le public vont apprendre à jongler. Ce spectacle participatif a captivé petits et grands dans une ambiance où tous ont pu apprécier le talent du jeune artiste Eric Longuequel qui a su faire partager l'art de jongler en une petite heure, tout en proposant une réflexion sur le sens de la vie. La vie, ce sont des réussites mais aussi des échecs qu'il faut dépasser. Beaucoup d'applaudissements pour cette prestation particulièrement originale.



Association Le coin du jeu

Dans un monde où nos agendas s'emballent et nos écrans captent trop souvent notre attention, il existe un lieu où l'on prend le temps de se retrouver, de partager et de s'amuser. Ce lieu, c'est Le Coin du Jeu.

Notre association, dédiée aux jeux de rôle et aux jeux de plateau, est bien plus qu'un simple regroupement de passionnés. C'est une porte ouverte vers des mondes fantastiques, des intrigues captivantes et des moments de convivialité. Ici, les dés roulent, les pions avancent, et les histoires prennent vie dans une ambiance chaleureuse et accueillante.

Nous nous réunissons deux vendredis soirs par mois, de 19h à minuit. Ces soirées sont des bulles d'évasion où chacun, qu'il soit novice ou vétéran, trouve sa place autour de nos tables. Vous êtes amateur de stratégie, de coopération, ou d'aventures épiques ? Nos jeux de plateau sauront vous captiver. Vous

préférez incarner un héros, un explorateur ou même un personnage plus atypique dans une campagne de jeu de rôle ? Nous avons ce qu'il vous faut !

Pourquoi nous rejoindre ? Parce qu'au-delà des jeux, c'est une communauté que vous intégrez. Des rires, des discussions passionnées, et cette magie unique qui transforme un groupe d'inconnus en une bande d'amis complices. Nos soirées sont ouvertes à tous, avec des sessions adaptées à chaque niveau d'expérience et à chaque envie.

Si l'idée de partager un moment ludique, déconnecté du quotidien et riche en émotions vous séduit, alors venez découvrir Le Coin du



Jeu. Que vous soyez intrigué ou déjà conquis par le monde des jeux, nous serons ravis de vous accueillir.

Apportez votre bonne humeur et laissez-vous surprendre. Parce qu'au Coin du Jeu, tout commence avec un jet de dés.

À très bientôt autour de la table !

L'équipe du Coin du Jeu

Pour prendre contact avec l'association : lecoindujeu.nivolas@gmail.com



Le Tennis Club de Nivolas-Vermelle en pleine forme !

Le club de tennis connaît un essor remarquable avec 50 adhérents, une forte progression par rapport à la saison précédente, dont une importante proportion de jeunes et de femmes. Sept créneaux horaires sont proposés pour les cours collectifs, adaptés à tous les niveaux.



Pour les adultes les lundis soir, pour les enfants les mercredis matin et samedis matin pour les adolescents et adultes, encadrés par Joss et Didier.

L'automne sportif s'annonce riche en événements avec trois championnats, une quinzaine de compétiteurs pour les rencontres mixte, féminine et masculine. Une compétition avec une forte présence féminine : Les femmes sont bien représentées dans cette compétition, tant en simple qu'en double. Leur présence en demi-finale témoigne de leur qualité et de leur détermination. Malgré tout cela, l'organisation reste complexe à cette période, avec un seul gymnase très souvent occupé par le club de basket, heureusement un partenariat a été mis en place avec la commune d'Eclos-Badinières

afin d'utiliser de temps en temps leur gymnase.

Il n'en reste pas moins qu'une solution de terrain couvert serait l'idéal pour le développement de ces sports et de proposer une activité physique, dans le temps scolaire ou périscolaire.

Par ailleurs, le Pickleball, sport en plein essor, séduit de plus en plus d'adeptes au sein du club : douze joueurs se retrouvent régulièrement.

Grâce à la participation de la mairie, les infrastructures ont été améliorées avec le remplacement des filets et piquets, le réglage des éclairages, ainsi que le marquage de quatre terrains dédiés au Pickleball.

Vive le TCNV Nivolas-Vermelle !



Rejoignez le Club de Tennis de Nivolas dès aujourd'hui et commencez à marquer des points dans une communauté de tennis accueillante et dynamique !

Le Bureau
Xavier, Jérémy, Olivier

Site Web : <https://sites.google.com/view/tcnv/>
Adresse : Rue du square,
38300 Nivolas-Vermelle
Téléphone : 04 74 92 19 35
Email : tcnv38@gmail.com



Gym Adultes

D'année en année, l'association ALEP Gym Adultes voit le nombre de ses adhérents augmenter. C'est avec beaucoup de professionnalisme et de patience que Pascale Pierret anime 3 cours par semaine :

Le mardi, un cours de renforcement musculaire, le mercredi du stretching et le jeudi un cours de STEP. Les cours se déroulent dans une ambiance à la fois efficace et détendue. Chacun progresse à son rythme. Victimes de leur succès les cours sont complets.

Club Sportif Nivolaisien

Le CS Nivolas rencontre ses sponsors

Ce mardi 26 novembre le Club de foot a reçu chaleureusement tous les sponsors qui le soutiennent.

Franck Briatte et Didier Bel les deux co-présidents accompagnés de Christian Beton, le maire de Nivolas-Vermelle ont tenu à remercier tous les partenaires, lesquels permettent de faire vivre l'association. Ils ont présenté un très bon bilan de l'année

ainsi que les projets pour l'avenir. Cette soirée s'est terminée autour d'un buffet où les membres du club ont pu faire le point avec tous leurs soutiens extérieurs, indispensables à la bonne santé de ce dernier.



Une année de tous les records pour le club de Nivolas Vermelle !

C'est avec une immense fierté que nous entamons cette saison 2024-2025, une année déjà marquée par la présence de 5 équipes au plus haut niveau départemental, une première depuis de nombreuses années.

De plus le club célèbre un record historique de 430 licences délivrées ! Jamais dans l'histoire de notre club nous n'avions accueilli autant de joueur(se)s et dirigeant(e)s de football. Ce chiffre témoigne de l'importance et de l'attractivité de notre association, et surtout, de la confiance que les joueurs et parents, placent en nous.

Une équipe renforcée pour mieux se structurer

Cette saison, nous franchissons une nouvelle étape en termes d'encadrement avec quatre employés qui œuvrent chaque jour pour faire grandir le club.

Parmi eux, nous avons la chance de compter trois alternants en formation BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport). Ces jeunes en alternance apportent un souffle nouveau au club, nous permettant de mieux nous structurer pour cette année importante marquée par le renouvellement du label du district de l'Isère. Présents dans les bureaux mais aussi sur les terrains, nos salariés sont responsables respectivement des catégories U8-U9, U10-U11, U15 et U20.

L'arrivée de ces jeunes alternants permet de proposer un encadrement de qualité sur l'ensemble des catégories, tout en garantissant que chaque licencié, peu importe son âge ou son niveau, bénéficie d'une attention particulière et de conditions idéales pour progresser.

Tournoi de Foot avec le CSN

Samedi 18 et dimanche 19 janvier
au Gymnase

Solution Mots Croisés n°152

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	B	O	U	C	H	E	R	I	E	S
2	A	U		I	A	M	A	R		E
3	S	T		V	U	S		E	S	N
4	S	I	N	I	S	E	E		O	S
5	I	L		E	S	E	R	I	N	E
6	N		A	R	E		R	O	D	E
7	O	G	R	E		C	O	D	E	S
8	I	R	E		D	U	N	E	S	
9	R	A	T		U	R	E	E		A
10	E	U	E	S		E	S	S	E	S



Club Cyclo

Bilan 2024 et projection sur 2025

La fin de l'année approche et il est temps de faire un premier bilan de l'activité du club. Tout d'abord en terme d'effectifs, si notre club ne comprenait plus que 10 membres fin 2022, si 2023 avait permis de voir les effectifs gonfler à 19, l'année 2024 aura été tout aussi faste avec 35 membres en cette fin d'année.

D'un point de vue effectifs, la seule petite ombre au tableau est le manque de parité. Nos efforts essaieront de réduire cette fracture en 2025, sachant que Mesdames, vous êtes aussi capables que ces Messieurs, et qu'à Nivolas Cyclo il n'y a pas de concours d'ego. Donc n'hésitez pas à nous contacter pour essayer de voir si l'ambiance du club est propice à votre épanouissement. C'est tout l'intérêt de rouler en club.

Cette année 2024 se conclue avec des balades à vélo de route organisées toutes les semaines, et des balades à VTT organisées environ 1 semaine sur 2. L'organisation des sorties correspond soit à un tracé effectué par le club, soit à la participation à une randonnée dans les villages alentours. Il semble que l'ouverture des activités du club au VTT en 2023 ait trouvé son public. Le groupe, fort d'une vingtaine d'unités avec une majorité de participants à la pratique mixte (Route / VTT) ne demande aussi qu'à s'agrandir pour arriver à proposer des sorties chaque semaine.

2024 a aussi permis de constater que certain(e)s n'hésitent pas à proposer des sorties en semaine pour compléter l'offre des balades.

Pour terminer ce bilan, grâce à un travail énorme de Michel, le nouveau site internet a vu le jour, permettant de partager les comptes-rendus de nos sorties, de proposer une boutique en ligne, et de devenir un pilier de l'animation du club.

En 2025, Nivolas Cyclo va renouer avec des organisations de manifestation, permettant d'ancrer ce lien social avec notre belle commune. Le 4 avril 2025, sera organisé un brevet longue distance de 200km à parcourir en 13h30, permettant de visiter les collines entre la Drôme et l'Isère. Le 25 avril 2025, sera organisé un brevet longue distance 300km à parcourir en 20h, entre la Drôme, l'Isère et la Savoie. Enfin, nous espérons conclure l'année 2025 par une manifestation ouverte à toutes et tous à savoir un Rallye VTT / Marche qui permettra à un grand nombre nous l'espérons de pouvoir parcourir, voire découvrir les chemins autour de notre belle commune.

Pour rappel, si vous souhaitez nous contacter :

- Courriel : nivolas.cyclo@gmail.com
- Téléphone : 07.68.34.81.04
- Facebook : <https://www.facebook.com/NivolasCyclo>
- Site : <https://nivolas-cyclo.kalisport.com>

Une nouvelle saison golfique s'achève

Celle-ci a été riche en événements. Plusieurs sorties ont été organisées par différents membres.

La première, au golf de Gap, par Roselyne et Patrick. Nous devions jouer deux jours, malheureusement, le second a été gâché par la météo. Peu importe, ce fut une belle sortie.

La seconde sortie a été organisée par Patrick et Eugène sur les golfs de Corrençon et de la Chapelle en Vercors. Certains, craignant la météo, n'ont préféré jouer qu'un jour. Quelle erreur ! Un beau soleil a accompagné les joueurs optimistes.

Nous remercions vivement ces initiatives qui permettent de soulager les organisateurs habituels.

Cette année le téléthon a eu lieu au printemps : Ce fut une très bonne décision puisque nous avons eu une bonne affluence et avons pu remettre un chèque conséquent. En 2025, nous refaisons cette manifestation à la même époque.

Au niveau des travaux, nous avons réhabilité le bunker. L'ancien sable a été enlevé car il se tassait et ne correspondait plus à celui d'un bunker. Après avoir placé un géotextile, nous avons remis du sable roulé de 0,2 mm de granulométrie, ce qui se rapproche des bunkers d'un terrain de golf.

Tout au long de l'année, nous avons eu beaucoup de nouveaux adhérents à tel point que le nombre est presque trop important. Le bureau a décidé de fixer une limite, afin que l'éthique de notre association soit maintenue, et que l'ambiance reste amicale et participative.

Nous remercions notre secrétaire Agnès qui œuvre depuis la dernière AG et communique régulièrement avec tous nos membres.



Hatha Yoga

L'association Hatha Yoga Energie a repris ses cours, animés par Adeline Moreau, professeur de yoga, le mercredi de 19h à 20h30, dans la salle du foyer.

Le yoga est une activité accessible à tous, que chacun pratique en fonction de ses possibilités physiques, Adeline propose systématiquement plusieurs degrés de posture.

Que nous apporte le yoga ? Détente, apaisement, meilleure image du corps, tonification des muscles et souplesse des articulations, amélioration de la respiration... bref du bien-être général !

Afin de compléter et d'approfondir notre pratique hebdomadaire, après une expérience très satisfaisante en janvier 2024, nous proposons cette saison à nos adhérentes deux stages samedi 16 novembre et samedi 8 février de 9h à 12h suivis d'un temps de convivialité autour d'un repas partagé. D'autres moments de partage sont également prévus dans l'année, comme la traditionnelle galette des rois, le « resto » et le pique-nique de fin d'année.

Si vous souhaitez des renseignements :

Claudie 06 84 33 24 07 ou Isabelle 06 70 99 25 02

Basket club



Une journée sous le signe d'octobre rose

C'est désormais une tradition au sein du Basket Club de Nivolas, le premier week-end d'octobre se déroule sous l'égide d'octobre rose.

Le but de la manifestation est bien sûr d'informer, de sensibiliser toutes les femmes au dépistage précoce du cancer du sein et du suivi régulier, car désormais, ce cancer pris à temps a de fortes chances d'être guéri.

Mais également, la manifestation était destinée à collecter des fonds pour la recherche, c'est ce qu'expliquait Stéphanie Billard, la présidente, au terme de ces deux journées où le samedi à Saint Victor de Cessieu et le dimanche, à Nivolas, les recettes de toutes les activités ont été reversées à l'Association Nationale.

Avant le coup d'envoi du dernier match de la journée, la Présidente demandait une minute d'applaudissements pour celles qui hélas ont succombé au cancer et pour tous les bénévoles qui se sont dépensés sans compter tout au long de ces deux journées.



Plein feu sur le loto du Basket

Dès l'ouverture des portes, plus de deux heures avant le lancement des premières parties, on pouvait assurer que le loto du Basket connaîtrait cette année encore un franc succès.

Le gymnase était bondé et il fallut repérer les places qui pouvaient être encore disponibles afin de pouvoir accueillir les derniers arrivés. Des lots de valeurs, un tirage rondement mené, des numéros clairement annoncés tout était là pour assurer une belle soirée pour tous les participants. La présidente Stéphanie Billard affichait un large sourire.





L'ALEP Plein Air clôt la saison dans la convivialité

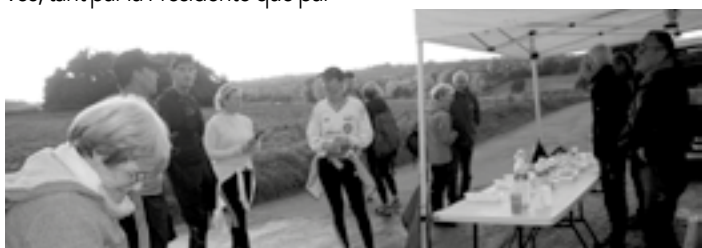


L'Assemblée Générale était l'occasion de faire le point d'une saison qui a été en demi-teinte à cause d'une météo avec qui il a fallu composer.

En effet on peut dire que pratiquement un tiers des sorties du dimanche a dû être annulé à cause d'un météo exécrable, un tiers a pu avoir lieu, à condition de ne pas craindre de petites ondées en cours de rando et de savoir manger sur le pouce sous cape et enfin, un gros tiers s'est déroulé sous le soleil, ce qui n'est pas si mal. Des points forts ont été relevés, tant par la Présidente que par

Denise Roch, qui avec sa verve habituelle retraçait les péripéties d'un groupe plein d'entrain.

Elles rappelaient le week-end à Murot au sein du Massif Central, le week-end, organisé pour la première fois pour perfectionner la marche nordique et la rando urbaine qui avait cette année, pour point de chute Aix les Bains et qui a connu un franc succès.



Beaucoup d'émotion en fin de réunion, car Marie-Hélène Reymond annonçait qu'après avoir cumulé des années à la trésorerie et à la présidence elle passait le flambeau à Christian Heimbürger.

Après un portrait de la présidente sortante par Odette Coche, une ovation était faite à Marie-Hélène au moment où Gilbert Gallois, en

présence de Christian Beton, le maire, lui remettait un magnifique bouquet.

Toutes les informations sur le site
<http://sitealep.e-monsite>
mail : alep.rando@hotmail.com
Permanence salle foyer le mardi
18h30-19h30

Marche nordique le samedi matin de 9h30 à 11h30



Cadre de vie et environnement

Stop aux dépôts sauvages

Comme beaucoup de communes, nous sommes confrontés à l'incivilité des dépôts sauvages. Nous les trouvons près des Points d'apports Volontaires (PAV) ou sur nos chemins dans la campagne.

A chaque fois les services communaux doivent intervenir et cela a un coût pour la collectivité. Dernièrement après une petite enquête le responsable d'un de ces délits a été retrouvé. Il a dû payer quelques centaines d'euros correspondant au coût réel pour la collectivité. Le conseil municipal a adopté une délibération pour une réponse systématique à ces dépôts sauvages quels qu'ils soient...

Tu jettes, tu payes !





Un vent de renouveau

souffle sur l'école de Boussieu

Depuis la rentrée de septembre 2024, la direction de l'école est assurée avec enthousiasme par Mme CARAMANNA, enseignante dans l'Education Nationale depuis 20 ans et en poste à l'école de Boussieu depuis 2016.

C'est aussi une rentrée qui a vu l'arrivée de deux nouvelles enseignantes pour les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2, venant compléter une équipe entièrement féminine.

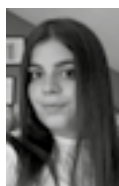
L'école de Boussieu accueille 118 élèves répartis en 5 classes, de maternelle et d'élémentaire. Ces élèves ont la chance de participer à de nombreux projets portés par des enseignantes qui souhaitent innover pour cette année scolaire.

Ainsi, toutes les classes de l'école participent dans le cadre du PLEAC (Plan Local d'Education Artistique et Culturelle), porté par la CAPI et labellisé par le Ministère de la Culture, à un projet scientifique. Ce projet est mené en partenariat avec l'association Amàco de Villefontaine, qui fait intervenir des architectes et un archéologue auprès des élèves pour travailler sur le thème « Matières qui nous émerveillent ».

Un courseton a également eu lieu au cours du premier trimestre, mais avec cette année, un



Mme Touam



Mme Lejeune



Mme Terliska



Mme Bolomier



Mme Caramanna



Mme Fouilloux

objectif caritatif, puisque les enfants ont couru pour l'association ELA (Association européenne de lutte contre les leucodystrophies) parrainée par Zinedine ZIDANE. L'opération « Mets tes baskets » a permis de sensibiliser les enfants à ces maladies mais aussi les familles qui étaient invitées à faire des dons pour l'association.

Enfin, les enseignantes portent le projet d'une chorale d'école, nouvellement créée, pour apprendre à chanter tous ensemble un répertoire varié, permettant aux petits comme aux grands de s'accorder en musique. L'objectif est de pouvoir présenter le travail réalisé lors d'un spectacle en fin d'année.

Devinettes
de Noël

1. Je suis blanc et doux comme un agneau. Qui suis-je ?
2. Qu'est-ce qui est rouge et blanc et se déplace de haut en bas ?
3. Que dit un vieux flocon de neige ?
4. Quels genres de photos prend un elfe ?
5. Pourquoi le Père Noël garde-t-il son calme ?



Solutions : 1. Un flocon de neige - 2. Le père Noël - 3. Je me sens flaque... - 4. Des Elfes - 5. Parce qu'il a la tête froide

Le centre de loisirs

à la Toussaint placé sous le signe de l'inclusion

La municipalité continue d'œuvrer pour proposer 24 places au centre de loisirs aux vacances de la Toussaint, permettant aux enfants inscrits de faire du sport grâce à l'équipe de La Fraternelle qui les encadre. Marion a assuré la direction, aidée par Hugo pour animer cette semaine intense.

Le centre de loisirs a aussi pour vocation de développer l'accès à la culture et favoriser l'inclusion. Le mercredi, les enfants ont pu assister à une projection organisée par la bibliothécaire Stéphanie, dans le cadre du festival du film d'animation, pour voir « Sirocco et le royaume des courants d'air », un film poétique et rempli de sens pour les petits comme pour les plus grands.

Le jeudi, ils ont participé à un atelier organisé par Isabelle, qui intervient à chaque centre pour une initiation à la langue des signes. Elle a cette fois concocté un défi pâtisserie autour de l'inclusion et du handicap, avec l'aide appréciée

de Bernadette pour cuire les gâteaux décorés sur le thème d'Halloween par les enfants. Ces ateliers sensibilisent à la différence, tout en privilégiant une approche ludique qui a pour résultat un véritable engouement de la part des petits participants à chaque semaine de centre aéré.

Le centre s'est enfin terminé sur une journée d'Halloween, avec déguisements et gâteaux maison à nouveau.

Nous vous donnons rendez-vous pour les vacances d'avril, avec des inscriptions en mairie qui débiteront début mars (nombre de places limité à 24).

Le Sou des écoles

de Boussieu des projets qui riment avec créativité !

Les lutins du Sou des écoles de Boussieu sont en pleine effervescence pour embellir vos fins d'année, titiller vos papilles et soutenir les projets de nos petites têtes blondes. Voici un aperçu des événements qui vont réchauffer Nivolas-Vermelle cet hiver... et même au printemps !

Retour sur un mois d'octobre et novembre animé.

Le mois d'octobre a été marqué par un événement gourmand et effrayant : l'organisation d'un goûter d'Halloween à l'école, qui a permis aux enfants à la fin de l'école de se retrouver dans une ambiance à la fois festive et... un peu terrifiante ! Au programme, friandises, déguisements et rires, le tout dans un cadre magique (photos à l'appui !).

Le 23 novembre dernier, les diots fumants et leur parfum alléchant ont envahi le marché de Nivolas-Vermelle. Merci à tous les gourmands qui ont participé à cette belle journée ! Dans la foulée, nos valeureux bénévoles sont passés de porte en porte pour une vente de brioches maison. Si vous avez loupé cette délicieuse occasion, ne vous inquiétez pas, d'autres douceurs arrivent.

Rendez-vous au marché de Noël

Le Sou a organisé son traditionnel marché de Noël, à l'école de Boussieu. Les enfants ont confectionné avec amour des objets uniques. Pour compléter, ceux qui avaient commandé, sont repartis avec un sapin parfait pour accueillir le Père Noël. Ils sont plus locaux, verts et plus robustes qu'un certain sapin en plastique caché au grenier depuis des années.

En avant vers Pâques : chocolat, chocolat, et encore chocolat ! Parce qu'on pense déjà à vos cloches et vos œufs en avril, le Sou prépare une grande vente de chocolats de Pâques. Gourmands et passionnés de cacao, restez attentifs : cette vente sera l'occasion idéale de combler vos envies tout en soutenant l'école et notre partenaire local.

Une belle cause au cœur de l'action

Toutes ces initiatives ont un seul but : financer les activités pédagogiques et les sorties scolaires des enfants de Boussieu. Grâce à votre soutien, ils pourront vivre des aventures enrichissantes et inoubliables.

Merci pour votre générosité et à très bientôt pour partager de nouveaux moments chaleureux et conviviaux.

Un grand merci également à l'équipe pédagogique de l'école, qui apporte son soutien chaleureux au Sou cette année tout en menant des projets porteurs de sens. Parmi eux, leur belle initiative : les enfants ont couru avec enthousiasme pour soutenir l'association ELA.

Loto du Sou des écoles

Samedi 5 avril au gymnase

